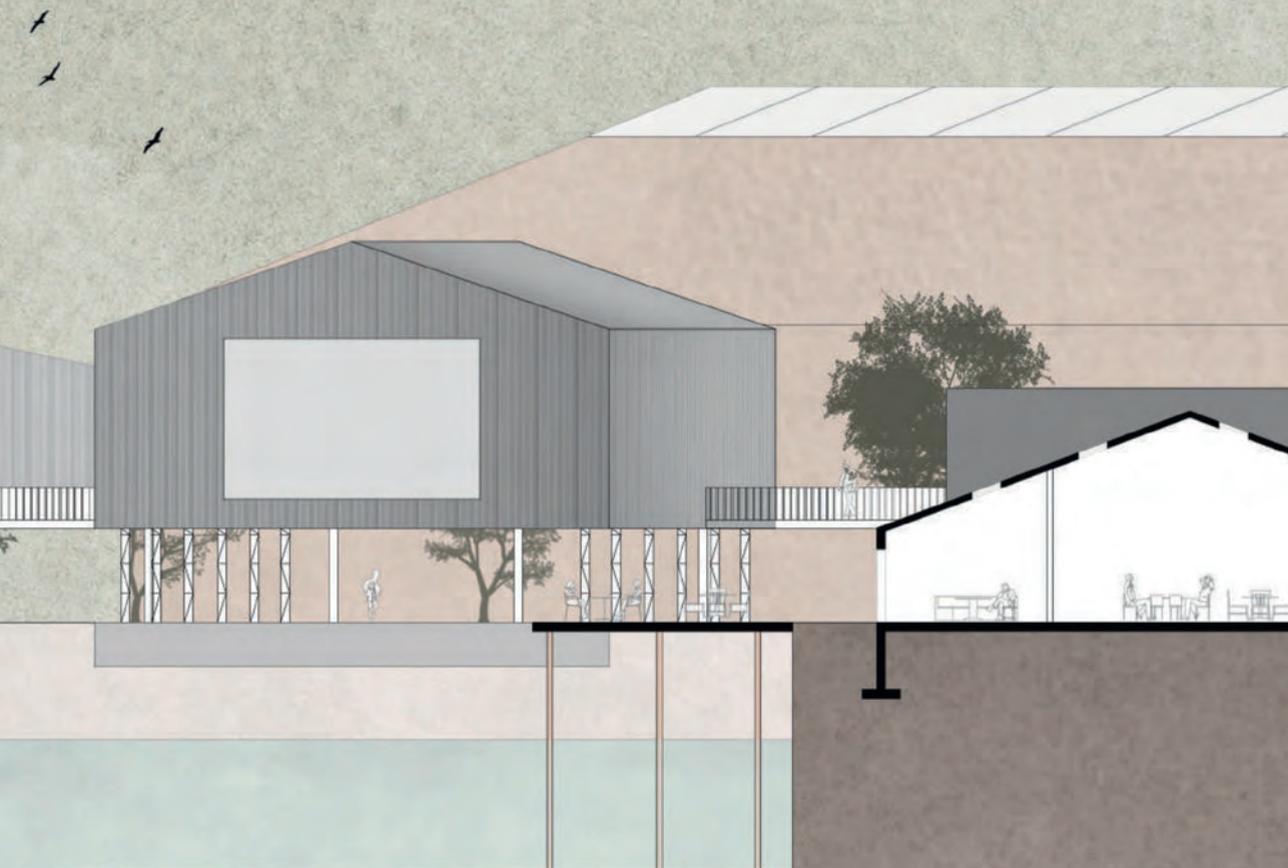


# Un laboratoire d'idées pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin

*Retour sur une expérience pédagogique multi-partenaire*





# Un laboratoire d'idées pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin

## *Retour sur une expérience pédagogique multi-partenariale*

Coordonné par Anne Portnoi, École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette,  
et Gabriella Trotta-Brambilla, École nationale supérieure d'architecture de Normandie  
Année 2020-2021



HESAM  
UNIVERSITÉ





# Remerciements

Ce projet n'aurait pu aboutir sans l'implication de nombreux élus de la ville et agents des institutions partenaires. Nous remercions tout particulièrement pour leur chaleureux accueil, l'attention qu'ils ont porté au projet, leur aide précieuse et leur bienveillance :

## VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

<b>Sébastien Fagnen</b>	Maire délégué de Cherbourg-Octeville, Adjoint en charge de l'économie locale, du commerce, de l'habitat, du logement et d'Action Cœur de Ville
<b>Anaïs Godet</b>	Chargée de projet Action Cœur de Ville, puis cheffe de cabinet
<b>Laurence Talvat</b>	Directrice générale adjointe Pôle Projets urbains, Culture, Environnement
<b>Marie-Line Canoville</b>	Directrice Urbanisme opérationnel et foncier
<b>Émilie Bellot</b>	Manager commerces de centre-ville
<b>Marie Schiewe</b>	Chargée de projet Action Cœur de Ville

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES DE NORMANDIE (SGAR 76)

<b>Pauline Blumerel</b>	Chargée de mission auprès du Préfet de région Équilibre et aménagement des territoires, Logement, Relations avec les instances régionales, Études-évaluations
-------------------------	---

## ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE (EPFN)

<b>Laetitia Humbert</b>	Chargée de missions – responsable du pôle Études et Coordination
<b>Marine Berte</b>	Référente Politiques prioritaires
<b>Léa Lecoq</b>	Chargée de projet

---

Au sein des deux écoles d'architecture, ce projet a aussi demandé l'implication et la précieuse contribution de :

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE

<b>Caroline Lecourtois</b>	Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette
<b>Sophie Verrier</b>	Chargée de mission instances et veille juridique
<b>Rébecca Jourdain</b>	Responsable du service de la scolarité et de la vie étudiante
<b>Jutta Nachbauer</b>	Cheffe du service de la communication et de la valorisation
<b>Kristo Nousiainen</b>	Architecte-urbaniste, enseignant à l'ENSAPLV

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

<b>Raphaël Labrunye</b>	Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie
<b>Alina Chisliac</b>	Directrice des enseignements, de la recherche et de l'international
<b>Bastien Fréard</b>	Chargé de projets partenariats et financements
<b>Marfiza Jandolo</b>	Service Scolarité, visites et voyages
<b>Fanny Pasquier</b>	Responsable du service valorisation et communication

---

Nous remercions également pour les riches échanges avec les étudiants et le partage de leurs expertises sur les thèmes du programme Action Cœur de Ville ou les problématiques du projet urbain :

<b>Philippe Petitprez</b>	Directeur de développement de Immochan-Citania
<b>Stanislas Cebron de Lisle</b>	Directeur en charge des Projets urbains, SNCF Retail et Connexions
<b>Jean Guiony</b>	Coordonnateur national du plan Action Cœur de Ville



# Sommaire

<b>Préfaces</b>	9
<b>L'expérience d'un projet pédagogique multi-partenarial</b>	19
<b>Villes moyennes : habitat et territoire</b> Mettre en récit le territoire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin	25
<b>Les territoires du projet urbain</b> Cherbourg-en-Cotentin, entre résilience et attractivité	63
<b>L'atelier partenarial</b> Une démarche à systématiser dans les ENSA?	101



# Préfaces

## **Caroline Lecourtois et Raphaël Labrunye**

Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie

## **Pierre-André Durand**

Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime

## **Gilles Gal**

Directeur général de l'EPF Normandie

## **Benoît Arrivé**

Maire de Cherbourg-en-Cotentin



Échanges avec Sébastien Fagnen, les services de la ville, l'EPFN, la DDT et les étudiants dans les « salons classés » de la mairie de la Mairie

À l'image de Saint-Nazaire ou de Lorient, villes portuaires maritimes, Cherbourg connaît des évolutions structurantes majeures. La première raison tient à la transformation profonde des activités maritimes, qu'elles soient civiles, commerciales ou militaires. Il s'agit là d'une transformation historique permanente de ces espaces, liés à la nature des échanges, aux évolutions géopolitiques ou aux changements de tonnages ou technologiques des moyens de transport. Les structures industrielles, militaires ou de transport sont, de nos jours, soumises aux risques d'une obsolescence rapide impactant les équilibres urbains et nécessitant une pensée prospective urbaine de reconversion. Ces vastes emprises foncières génèrent une césure entre la ville et la mer et leur ouverture potentielle crée des perspectives nouvelles.

La deuxième raison, si elle est moins perceptible immédiatement, a certainement des conséquences bien plus fortes, tient au changement climatique. Comme tout espace situé en limite de côte, la ville de Cherbourg est soumise à des risques majeurs de submersion marine, cumulant la montée des eaux et les effets des marées et ceux des tempêtes. Les inondations font partie intrinsèques des territoires maritimes mais l'ampleur des risques de cumulation des phénomènes accroît les dangers et change complètement les données environnementales du territoire.

Les étudiants ont fait de ces enjeux – qu'ils soient plus traditionnels sur l'organisation des villes, ou qu'ils soient plus récents sur la physique du climat – un terrain de réflexions particulièrement stimulantes. Ce qui caractérise ces travaux, c'est leur capacité à interroger les différentes échelles de la ville, du territoire à l'urbain, en passant par l'îlot et les typologies architecturales. C'est la force et la pertinence des formations en architecture qui permet à nos diplômés d'acquérir un savoir-faire global sur l'aménagement de l'espace, en tentant d'élargir toutes les problématiques qui peuvent se poser aux acteurs de la ville, élus ou opérateurs.

Dans ce cadre, les ENSA de Normandie et de Paris-La Villette entreprennent des démarches partenariales avec les collectivités locales et opérateurs en vue de former leurs étudiants aux problématiques actuelles en les confrontant à la réalité des situations, des phénomènes, des programmes et des politiques à différentes échelles de l'aménagement des espaces. Ces partenariats permettent par ailleurs à nos établissements de mettre à disposition des opérateurs des politiques publiques de l'architecture, leurs savoirs pédagogiques et scientifiques.

Les travaux ici présentés dans cet ouvrage procèdent d'un de ces partenariats conclu avec la ville de Cherbourg-en-Cotentin, l'Établissement Public Foncier de Normandie et la Préfecture de Normandie. Grâce à l'engagement de chacun des partenaires de cette association et l'investissement des enseignants des deux ENSA, ce partenariat a donné lieu à une riche production de qualité que nous vous invitons à découvrir à travers cet ouvrage.

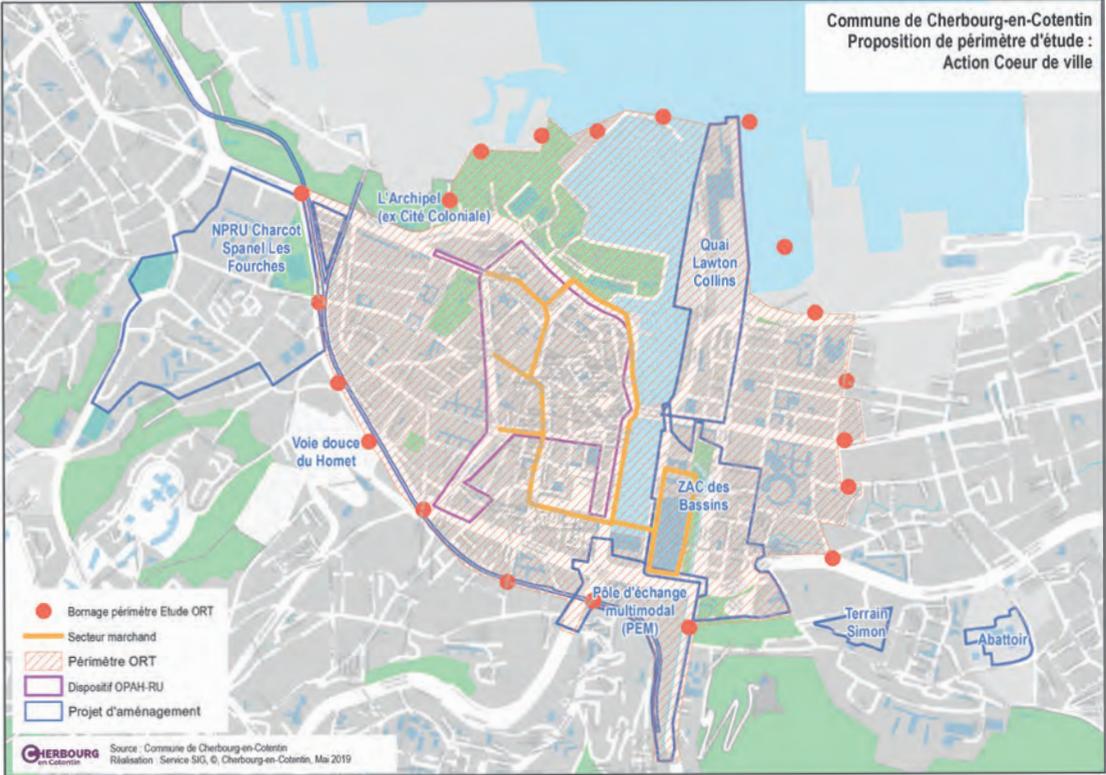
Que l'ensemble des partenaires et les enseignants soient remerciés pour cet investissement au service de la formation des architectes.

## **Caroline Lecourtois**

Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

## **Raphaël Labrunye**

Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie



Périmètre de l'Opération de revitalisation de territoire (ORT)



Je tiens tout d'abord à féliciter les étudiants pour leur investissement et la grande richesse de leurs travaux, ainsi que les professeurs qui les ont accompagnés tout au long de ce semestre universitaire. Je transmets également tous mes remerciements aux élus et aux services de la ville de Cherbourg-en-Cotentin qui les ont accueillis avec une grande bienveillance et ont permis que cet atelier pédagogique se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Cherbourg-en-Cotentin fait partie des douze villes normandes retenues dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, lancé en mars 2018 afin de redonner attractivité et dynamisme aux centres de nos villes moyennes.

En Normandie, encore plus qu'ailleurs, ces villes font partie de notre identité régionale et sont un réel atout pour notre territoire. Elles représentent, pour les Normands qui y vivent, un cadre de vie à taille humaine et, pour les territoires ruraux, un moteur de développement essentiel. Agir pour nos villes moyennes, c'est renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire normand. Depuis plus de trois ans, Action Cœur de Ville joue un rôle majeur dans cette dynamique, avec plus de 100 millions d'euros engagés en Normandie par l'État et ses partenaires.

Les travaux présentés dans cette publication sont le fruit d'un partenariat qui illustre toute la force du programme Action Cœur de Ville, à savoir sa capacité à rassembler tous les acteurs qui agissent en faveur de la revitalisation des centres-villes.

## **Pierre-André Durand**

Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime



Lorsque la Ville a été sollicitée par les deux Écoles nationales supérieures d'architecture (Rouen Normandie et Paris-La Villette), qui souhaitaient faire de Cherbourg-en-Cotentin le terrain d'apprentissage de leurs étudiants, elle a aussitôt soutenu la démarche, en mobilisant élus et agents au service de ce partenariat.

S'engager dans ce partenariat, c'est soutenir une démarche pédagogique et s'offrir le regard et l'expertise de jeunes professionnels en devenir, sur le fonctionnement et les enjeux du cœur de ville de Cherbourg-en-Cotentin. Près de deux ans après le lancement du programme Action Cœur de Ville dans notre commune, il s'agissait d'une opportunité pour consolider le diagnostic du territoire élaboré au démarrage, pour interroger nos orientations stratégiques et notre lecture du territoire, et pour réfléchir à notre manière de faire la ville.

S'engager dans ce partenariat, c'est aussi faire découvrir un territoire aux nombreuses richesses à des étudiants qui ne le connaissent pas, c'est faire connaître les qualités et potentiels d'une ville moyenne portuaire où les enjeux de mobilités, d'habitat, de traitement des espaces publics et de valorisation d'édifices patrimoniaux sont prégnants.

C'est peut-être encore susciter des vocations chez de futurs professionnels que nous accueillerions avec plaisir sur notre territoire. Un pari déjà partiellement réussi puisque certains étudiants ont choisi de poursuivre leurs travaux sur Cherbourg-en-Cotentin au-delà du cadre de ce partenariat.

Au cours des mois d'octobre 2020 à janvier 2021, les échanges et rencontres – en majorité virtuelles – entre la Ville, les partenaires de cette opération et les étudiants ont été nombreux; ils ont contribué, à n'en pas douter, à accompagner la formation de ces futurs professionnels, en les sensibilisant au processus de fabrication de la ville et à la complexité de la gouvernance des territoires urbains.

Je tiens à féliciter et à remercier l'ensemble des étudiants pour leurs travaux, qui apportent un éclairage nouveau sur le fonctionnement urbain de notre territoire et de son cœur de ville. Un grand merci également à leurs professeurs, à l'ensemble des partenaires, aux élus cherbourgeois qui se sont mobilisés et aux agents de la collectivité qui ont accompagné les étudiants dans leurs travaux.

## **Benoît Arrivé**

Maire de Cherbourg-en-Cotentin



L'EPF est un partenaire désormais historique de l'agglomération cherbourgeoise, depuis son « arrivée dans la Manche » au début des années 2000. Il s'est mobilisé sur de nombreux dossiers comme le réaménagement du quai Joseph-Lawton-Collins, le site des terrains industriels Simon ou le programme Action Cœur de Ville, tourné vers la redynamisation des centres-villes.

Aussi, le CA de l'Établissement a répondu positivement à la sollicitation des écoles nationales supérieures d'architecture de Normandie et de Paris-La Villette pour accompagner l'atelier d'architecture mené sur le cœur de ville de Cherbourg-en-Cotentin. Les travaux réalisés par des étudiants sont toujours de grandes sources d'inspiration pour les collectivités et pour tous les acteurs de l'aménagement, tout en reconsidérant nos manières de « faire la ville ». Yeux neufs et pari réussi pour des propositions de nouvelles formes urbaines correspondant aux nouveaux enjeux du cœur de ville de Cherbourg-en-Cotentin.

La formation aux enjeux de gouvernance et opérationnels d'une ville moyenne est une étape indispensable de l'apprentissage des étudiants des ENSA pour construire leur expertise, et nous ne pouvons que stimuler les questions, réflexions et projets que susciteront les travaux réalisés par les étudiants. Ainsi, nous encourageons de nouvelles approches qui valorisent l'innovation, la qualité architecturale et, plus largement, la révélation des potentiels cachés.

Je tiens enfin à remercier les équipes des deux ENSA, les partenaires de l'atelier et, bien sûr, les étudiants pour le remarquable travail réalisé, ainsi que la ville de Cherbourg-en-Cotentin qui a fourni aux étudiants un merveilleux terrain d'apprentissage.

## **Gilles Gal**

Directeur général de l'EPF Normandie

DEFIM  
LA REFERENCE DU  
DIAGNOSTIC IMMOBILIER  
[www.defim.biz](http://www.defim.biz)



# L'expérience d'un projet pédagogique multi-partenarial

**Marie Chabrol, Philippe Guiony,**

**Anne Portnoï et Gabriella Trotta-Brambilla**

Enseignants responsables des ateliers

La ville de Cherbourg-en-Cotentin, lauréate du programme Action Cœur de Ville, a fait de la redynamisation de son centre-ville l'une de ses priorités. Le programme propose des mesures concrètes pour favoriser la revitalisation du centre-ville et en donner une image attractive et durable. Il mise notamment sur la requalification de l'habitat ancien et des commerces du centre-ville, ainsi que sur la reconversion d'édifices patrimoniaux emblématiques de la ville au travers de programmations culturelles et tertiaires innovantes. Il s'agit aussi de repenser l'aménagement de l'espace public afin d'améliorer l'accessibilité du cœur de ville pour tous les modes de déplacement et de mettre en place une gestion intégrée de l'eau.

Dans ce cadre, les ENSA de Normandie et de Paris-La Villette ont été invitées à contribuer à une réflexion collaborative permettant aux acteurs du territoire de prendre du recul par rapport aux démarches portées dans leurs cadres institutionnels respectifs. Les étudiants ont quant à eux profité d'une expertise différente de celle des enseignants-chercheurs qui encadrent les ateliers de projet urbain et architectural dans les écoles. Le montage de ce partenariat est aussi l'occasion d'engager une dynamique inter-écoles se développant sur deux ans et impliquant différents niveaux de master (S07, S09, projet de fin d'études) et domaines d'études (« Architecture, Villes et Territoires » et « Transform » à l'ENSA de Normandie, « Habiter les mondes urbains » à l'ENSA Paris-La Villette).

Les ateliers de projet participent donc à la réflexion urbaine menée dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, tant en questionnant l'amélioration des conditions de vie des habitants des villes moyennes qu'en analysant les spécificités de Cherbourg-en-Cotentin, « un territoire forgé par son histoire maritime ». Cette ville littorale à l'économie diversifiée et dynamique souffre parfois d'un déficit d'image qui participe de la perte d'attractivité du cœur de ville en limitant les effets positifs d'une conjoncture démographiquement et économiquement favorable.

Les objectifs des deux ateliers, à caractère académique, ont été définis conjointement avec la Ville, le SGAR de Normandie, l'EPF Normandie et les deux ENSA. Ils peuvent se décliner comme suit :

- faire connaître aux étudiants les enjeux actuels portés par le programme Action Cœur de Ville, le rôle des acteurs de la transformation des territoires de villes moyennes comme Cherbourg-en-Cotentin et, plus largement, les enjeux de l'aménagement urbain durable;
- révéler les qualités et les potentiels du territoire de Cherbourg-en-Cotentin et plus généralement des villes moyennes portuaires;
- élaborer des propositions d'orientation et d'aménagement, en les testant aussi par le biais de projets localisés dans le territoire urbain;
- par le biais des contributions des étudiants, communiquer pour sensibiliser tous les citoyens aux enjeux de l'aménagement durable de leur territoire et engager un débat autour du futur de la ville de Cherbourg-en-Cotentin.

Le travail d'atelier cherche à alimenter l'élaboration de stratégies urbaines pour inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir le centre-ville et y favoriser le maintien ou l'implantation d'activités. Grâce au partenariat, le travail d'atelier a pu sortir des écoles. Malgré les restrictions imposées par le contexte de crise sanitaire, une partie des échanges a eu lieu *in situ* lors d'une première journée sur place, où les étudiants et les enseignants ont profité des visites et des présentations organisées par la Ville. Des temps d'échange à distance (conférences sur les thèmes du programme Action Cœur de Ville ou sur des problématiques du projet urbain, tables rondes avec les élus et les techniciens de la Ville) ont ponctué le semestre. Ils ont permis aux étudiants d'approcher les réalités de la fabrication d'un projet urbain autrement que par l'arpentage physique et le contact direct avec les acteurs et les habitants. La prise de connaissance des documents d'urbanisme locaux, la mobilisation d'outils numériques courants (Google Earth et Street View, réseaux sociaux) et des brèves visites autogérées par les étudiants ont complété les connaissances de base pour asseoir leurs projets.

Plus globalement, la démarche engagée vise à mettre en avant les avantages (en termes de pédagogie, de recherche et d'expertise auprès des collectivités territoriales) de l'acculturation réciproque favorisée par la coopération entre ENSA et acteurs territoriaux. Il s'agit ici, en particulier, de poursuivre des partenariats avec des acteurs régionaux tels que des villes normandes, la Région Normandie, l'Établissement public foncier de Normandie, mais aussi de nourrir les activités de chaires partenariales d'enseignement supérieur et de recherche des ENSA. Au sein des écoles, le cadre pédagogique des enseignements de master doit pouvoir se construire en cohérence avec des programmes de recherche, de manière à consolider certaines expertises transversales aux différents domaines d'études. Ce travail s'inscrit ainsi au sein du dispositif de chaires partenariales labellisées par le ministère de la Culture. Celles-ci ont pour vocation de développer des programmes de recherche et pédagogiques dans un dialogue entre mondes académiques et professionnels afin de produire de nouveaux savoirs. Deux chaires sont ici concernées : « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie », portée par l'ENSA de Normandie, et « EFF&T expérimenter, faire, fabriquer & transmettre », portée par l'ENSA Paris-La Villette.

## **La chaire partenariale « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie »**

Formalisée en début de 2020 au sein de l'École d'architecture de Normandie, la chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie » porte sur la relation entre, d'une part, les territoires urbanisés des littoraux, le long des cours d'eau, ou lacustres et, d'autre part, les risques d'inondation et de submersion dus aux changements climatiques contemporains.

Parmi ses objectifs, la chaire vise à faire converger autour de cette thématique territoriale des actions pédagogiques et de recherches transversales dans plusieurs champs disciplinaires. Les enjeux spécifiques des espaces de frontière entre terre et eau offrent une occasion de repenser le projet territorial. Ils interrogent des champs disciplinaires qui, à l'intérieur comme à l'extérieur des écoles d'architecture, dans les universités et établissements de recherche, au sein desquels ont été développés des expertises, des savoir-faire, des méthodes de connaissance et de projet urbain. Comprendre les phénomènes comme préalables pour imaginer des actions de transformation des territoires en danger, accepter l'inondabilité fluviale comme moteur de projet, ou mettre la dimension du risque au service de la protection et du développement d'un territoire constitue un objectif central dans les propositions pédagogiques et de recherche. Le point de vue de la chaire demande un renversement de perspective dans la relation entre contexte et environnement : au lieu de considérer le projet comme autonome par rapport aux conditions écologiques réelles du site, il semble opportun d'envisager ces conditions comme une source d'opportunité pour le projet. Plus que de nouvelles digues et barrages, ou de nouveaux projets radicaux de déplacement de l'existant, il semble davantage judicieux de proposer des modifications des territoires à risque. L'idée est d'introduire des formes d'urbanisation s'adaptant aux aléas ou réversibles, compatibles avec les espaces naturels des rives et des littoraux, et capables de les valoriser sans les dégrader.

La chaire s'appuie sur un champ d'expertise développé à l'ENSA Normandie depuis plusieurs années, tant dans le domaine de la pédagogie que dans celui de la recherche sur des terrains d'études très singuliers : la côte normande, la Guadeloupe et le Vietnam. Trois territoires où l'école est présente depuis une dizaine d'années et sur lesquels se posent des questions similaires en termes d'exposition au risque d'inondation et de submersion marine ou fluviale. À partir de ces travaux menés sur ces trois territoires s'est constitué un réseau de partenaires qui ont souhaité construire un cadre de collaboration plus élargi. Ces partenaires viennent autant des milieux académiques et scientifiques (universités de Hanoï et des Antilles, instituts de recherche IRD), que des services de l'État (DREAL Normandie, DAC Guadeloupe), des collectivités locales, des structures publiques et parapubliques locales (CAUE 27, CAUE 76) et d'entreprises privées.

Avec ses partenaires, la chaire propose de construire une plateforme commune de rencontres et de débats, d'actions et d'évaluations d'impact. Y serait mise en exergue l'interdépendance entre processus naturels et anthropiques dans différents contextes politiques et socioéconomiques, avec le prisme des problématiques de résilience territoriale, de gestion des ressources et de risques d'inondation, ainsi qu'à l'aune de la soutenabilité de l'habitation humaine.

### **Valter Balducci**

Professeur à l'ENSA Normandie

## **La chaire partenariale « EFF&T expérimenter, faire, fabriquer & transmettre »**

La Preuve par 7 et l'Économie circulaire de l'architecture

Plusieurs équipes pédagogiques et équipes de recherche sont en train de s'associer autour de la chaire EFF&T, dont l'ENSA de Paris-La Villette vient d'obtenir la labellisation par le ministère de la Culture, ainsi qu'un financement de démarrage. La chaire partenariale est construite par l'ENSA de Paris-La Villette (établissement porteur), La Preuve par 7, HESAM Université et l'ENSA de Paris-Belleville. D'autres ENSA (dont celle de Rouen) pourraient rejoindre ce partenariat.

Les expériences d'architecture et d'urbanisme expérimentales sont de plus en plus nombreuses et répondent aux enjeux que la transition écologique pose à la société, des cycles courts jusqu'aux impacts environnementaux et sanitaires sur les territoires. Leur foisonnement montre que des citoyens, des élus, des professionnels et des usagers s'emparent de ces questions localement et quotidiennement, à travers de petits ou de grands projets d'habitat, d'espaces publics, d'équipements, de lieux pour rassembler à nouveau. Elle-même expérimentale, la chaire EFF&T accompagne et étudie ces situations : leur méthode d'ancrage territorial, les processus de valorisations du déjà-là mais aussi – et surtout – la manière dont les savoirs et savoir-faire se créent, se transmettent et s'essaient à partir de situations de terrain.

Pour être en prise avec ce qui s'expérimente, se fait et se fabrique dans les territoires, la chaire s'associe, en accord avec des situations locales toujours singulières, avec des acteurs très divers :

- les acteurs publics : collectivités et leurs groupements, agences d'urbanisme, CAUE, et tout particulièrement les acteurs de la maîtrise d'ouvrage, sans qui les situations expérimentales ne peuvent émerger ;
- les acteurs privés : aménageurs, bailleurs, sociétés publiques locales, promoteurs, entreprises, etc., prêts à apporter leurs expertises et à assumer leurs parts de risque pour expérimenter et innover ;
- les acteurs de la société civile : associations, coopératives, initiatives individuelles, etc., porteurs de cadres non formels favorables à l'exploration de nouvelles manières de faire ;
- les acteurs de la profession d'architecte et des métiers de la ville et du territoire, qu'il s'agisse d'agences qui cherchent à renouveler leur expertise, ou d'organisations professionnelles intéressées par le potentiel de formation et de débat en lien avec des situations expérimentales ;
- les acteurs d'autres professions et entreprises, notamment du bâtiment, qui engagent à leur tour, par leur investissement dans des situations expérimentales, un renouvellement de leur champ de compétences.

Cette chaire, ouverte et fédératrice, a l'ambition de contribuer à la consolidation et à la transmission de ces pratiques, assurant ainsi un lien entre les expérimentations informelles et le cadre académique de la recherche et de l'enseignement. Elle a vocation à développer une forme de recherche qui se fonde sur ce lien entre théorie et pratique, notamment à travers les démarches de projet et de création, qui s'appuie sur les enseignements liés au territoire et à l'habiter et porte l'expérimentation comme objet d'investigation transdisciplinaire et multiscalaire. Labellisée par le ministère de la Culture à l'automne 2020, la chaire EFF&T entame sa préfiguration pendant trois ans (2021-2024) pour fédérer par les premières actions les porteurs de projets dans les territoires avec les enseignants, les chercheurs, les écoles, les professionnels.

Pour plus d'information : [www.chaire-effet.net](http://www.chaire-effet.net)

### **Bendicht Weber**

Professeur à l'ENSA Paris-La Villette



# Villes moyennes : habitat et territoire

Mettre en récit le  
territoire de la ville de  
Cherbourg-en-Cotentin

**Anne Portnoi**

Maîtresse de conférences à l'ENSA Paris-La Villette

**Pascal Hofstein**

Maître de conférence ENSA PLV

**Bendicht Weber**

Professeur à l'ENSA Paris-La Villette

École nationale  
supérieure  
d'architecture de  
Paris-La Villette  
2020-2021

Chaire partenariale  
d'enseignement  
et de recherche  
**EFF&T expérimenter,  
faire, fabriquer  
& transmettre,  
La Preuve par 7 et  
l'Économie circulaire  
de l'architecture**

Atelier de projets  
master 2, domaine  
d'études HMU  
« Villes moyennes :  
habitat et territoire »  
Équipe enseignante  
**Philippe Guiony  
Kristo Nousiainen  
Anne Portnoï**

Projets de fin  
d'études (PFE)  
« Projeter, c'est  
transformer »  
Équipe enseignante  
**Pascal Hofstein  
avec Nabil  
Hamdouni**

Projets de fin  
d'études (PFE)  
« Des situations  
d'usage aux  
situations de projet :  
architectures et  
espaces urbains  
en mutation »  
Équipe enseignante  
**Bendicht Weber  
Valentina Moimas  
Guillaume Duranel  
avec Jodelle  
Zetlaoui-Léger**



### **Un nouveau front urbain**

Geoffrey Louison  
Thibaut Morosoff

**PFE**

**Restructuration  
d'un cinéma Omnia et  
requalification urbaine  
d'un cœur d'îlot à  
Cherbourg-en-Cotentin**  
Emma Houdoux

### **Cœurs d'îlots : un patrimoine ordinaire**

Laurine Dacheux  
Anabel Ginesta  
Valentine Grandin  
Annabelle Nantier  
Carla Riccoboni

**PFE**

**La rénovation  
du secteur Divette**  
Romane Française  
Margot Wintrebert

### **Du bassin du Commerce à la gare**

Mamour Diallo  
Rosabelle Hahn

### **L'université levier de redynamisation – version compacte**

Flore Bellanger  
Alice Fugét  
Emma Houdoux  
Lou-Salomé Lievaux  
Maxime Siramy



ORT

**Plan guide pour le quartier Maupas-Haut Marais-Brèche du bois**

- Cléa Behna
- Pacôme Brac
- Lou Goiran
- Lise Monnier

**PFE**

**La gare de Cherbourg**  
Mamour Diallo

**L'université levier de redynamisation – version diffuse**

- Flore Bellanger
- Alice Fuget
- Emma Houdoux
- Lou-Salomé Lievaux
- Maxime Siramy

**Cœurs d'îlots : un patrimoine ordinaire**

- Laurine Dacheux
- Anabel Ginesta
- Valentine Grandin
- Annabelle Nantier
- Carla Riccoboni

**Cherbourg 2040 : préserver et fabriquer la ville en bord de mer**

- Amandine Brelet
- Romane Françoise
- Olivier Garnier
- Morgane Guyot
- Marianne Soret
- Margot Wintrebert

**PFE**

**Structurer le quai**  
Morgane Guyot

# Un challenge-based education

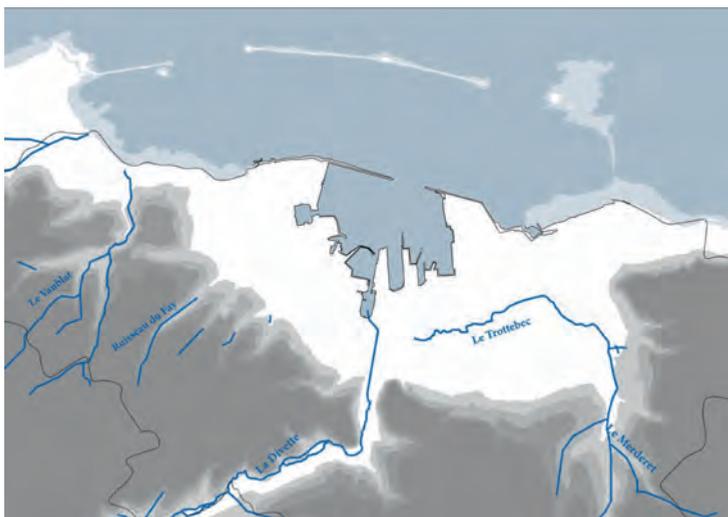
Anne Portnoï

Atelier de projets de Master

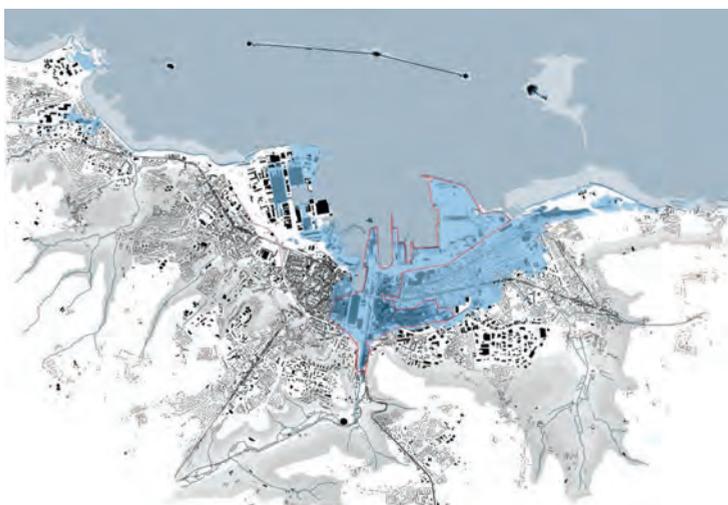
L'atelier de projet de deuxième année de master amène, d'une part, les étudiants à explorer des scénarios de transformations urbaines en fonction des problématiques rencontrées par les villes moyennes engagées dans le programme d'État Action Cœur de Ville. L'atelier, d'autre part, les sensibilise, en tant que futurs professionnels, à la fabrication et à la gouvernance de la ville. Les étudiants développent ainsi une expertise sur des problématiques prioritaires pour les politiques de l'État, comme la revitalisation des centres des villes moyennes et des centres-bourgs, l'étalement urbain et la consommation des terres agricoles, ou encore l'accessibilité des territoires. Un enjeu clé du master est d'articuler problématiques pédagogiques et demandes issues du terrain et des élus, dans une logique de *challenge-based education*. Il est important pour les étudiants d'échanger avec des acteurs du territoire, et particulièrement lorsqu'il s'agit d'aborder les questions liées à la compréhension des territoires contemporains. Du point de vue pédagogique, placer les étudiants dans la situation de dialoguer avec de multiples interlocuteurs est un enseignement essentiel à la compréhension et à la gestion d'un territoire. Les étudiants sont ainsi amenés à construire une problématique de projet à des échelles multiples sur des sujets d'actualité et au contact d'acteurs de la fabrique et de la gouvernance de la ville. Inversement, le cadre pédagogique transforme la structure de la relation des acteurs à leur territoire (qui diffère notamment de celle de la maîtrise d'ouvrage). Réfléchir hors des contraintes de l'action et des responsabilités modifie leur disposition mentale et leur réceptivité. Le cadre pédagogique est ainsi le lieu d'élaboration de nombreuses lectures différenciées, parfois inattendues, qui renouvelle la compréhension de l'organisation spatiale de la ville. Le dispositif de partenariat pédagogique, qui agit sur l'ensemble des partenaires, contribue ainsi à sa façon à accroître la résilience des territoires.

## Une vision naturaliste de l'aménagement

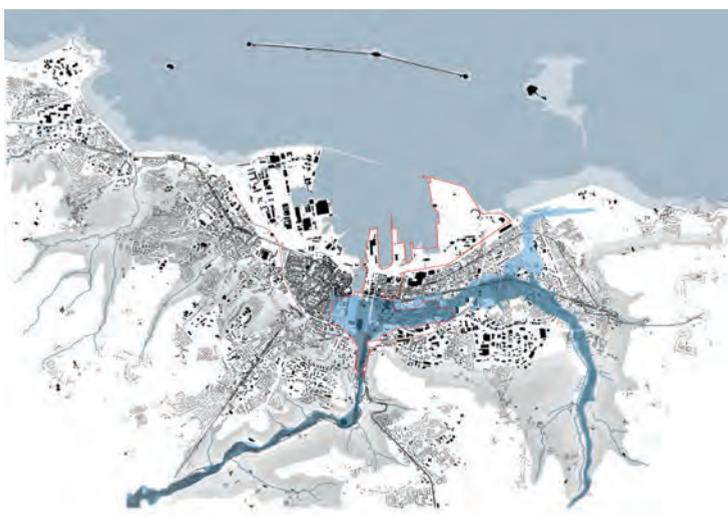
Cet enseignement fait valoir une vision « naturaliste » de l'aménagement du territoire, selon l'expression de Françoise Choay, en prenant en compte la préservation et la valorisation de la géographie exceptionnelle de la ville de Cherbourg-en-Cotentin, entre la mer et la montagne du Roule, mais aussi les risques liés au changement climatique et à la crise environnementale. Les sujets développés par les étudiants portent tant sur les ressources naturelles et patrimoniales du territoire que sur l'évolution des modes d'habiter, les questions liées aux qualités des espaces publics au regard des mobilités, du confort et de la gestion de l'eau. Tous questionnent le rapport « contrarié » de la ville de Cherbourg à la mer, qui ne comprend aucune emprise publique en relation directe avec l'eau. Cet enseignement donne une attention particulière au diagnostic au travers d'un travail cartographique exploratoire. Dans le processus d'élaboration de projets urbains ou d'interventions à l'échelle territoriale, la cartographie, entendue ici au sens d'un ensemble de documents (cartes, plans, schémas, coupes, maquettes, photographies, croquis, accompagnés de textes et légendes, etc.), rend compte de la valeur résidentielle de la géographie d'un territoire ou de potentielles règles préexistantes. Autant d'opportunités qu'il s'agit d'orchestrer.



Topographie  
et cours d'eau



Carte des risques  
de submersion  
marine



Carte des risques  
d'inondation

Cléa Behna,  
Pacôme Brac,  
Lou Goiran,  
Lise Monnier

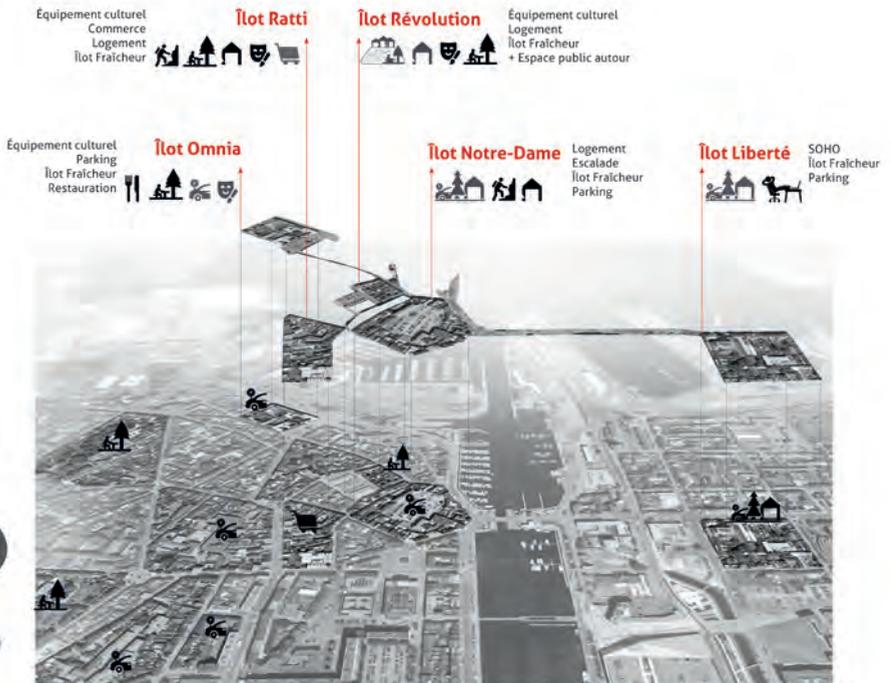
# Mettre en récit le territoire par la cartographie

Les architectes soucieux d'articuler architecture et territoire, projet urbain et espaces naturels, s'appuient sur trois usages différents de la cartographie. Le premier renvoie au fait d'enquêter et de reconstituer. Un récit cartographique permet de mettre à jour une suite d'événements ou d'actions dans l'objectif de révéler une vérité. L'architecte au travers de ses outils a une capacité de démonstration et de documentation. Dans le second usage, plus courant, l'architecte pratique la cartographie pour transformer un territoire. Le projet urbain se déploie dans une temporalité qui se compte en décennies et implique de nombreux acteurs. La mise en récit sert alors à énoncer une lecture du territoire collectivement acceptée. Un point de vue partagé du territoire sera garant de sa transformation. La production d'un ensemble de cartes sert à énoncer un point de vue singulier et à souder un ensemble d'acteurs autour d'une image forte qui permettra d'élaborer une stratégie de développement. Enfin, la cartographie peut avoir pour seul objectif d'imaginer, d'évoquer et d'émouvoir, c'est-à-dire de présenter un récit pour lui-même. Quel qu'en soit l'usage précis, qu'il soit lié à une stratégie de développement ou non, le récit d'un territoire a vocation à être partagé avec un ensemble d'acteurs sur le long terme.

Nous inscrivons notre intervention dans une pratique urbanistique fai-sant partie du patrimoine cherbourgeois.

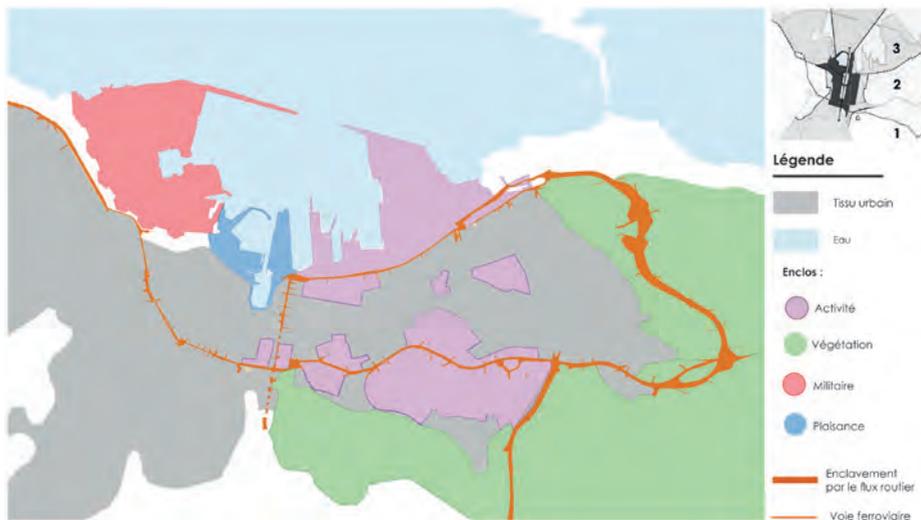
Par les interventions en cœur d'îlot nous complétons un parcours cohérent entre l'espace public qui englobe et qui habite l'îlot.

- Cœurs d'îlots vivants projet
- Cœurs d'îlots vivants existants



## Des cœurs d'îlots en réseau

Laurine Dacheux, Anabel Ginesta, Valentine Grandin, Annabelle Nantier, Carla Riccoboni



### Un tissu urbain en centre-ville séparé des éléments du grand paysage

Geoffrey Louison, Thibaut Morosoff, Mamour Diallo, Rosabelle Hahn



### Installer une voie côtière de type parkway

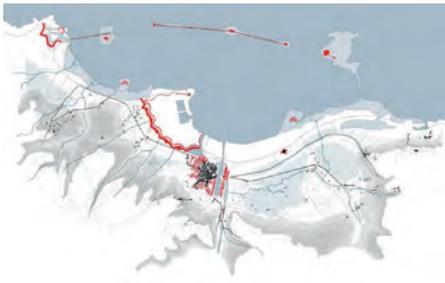
Geoffrey Louison, Thibaut Morosoff, Mamour Diallo, Rosabelle Hahn



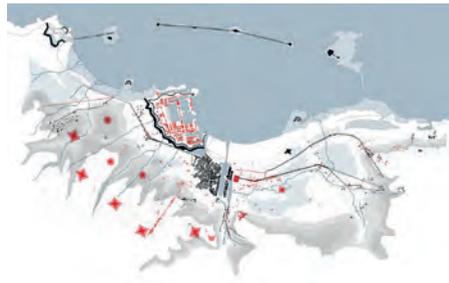
**1650** : Cherbourg, place fortifiée



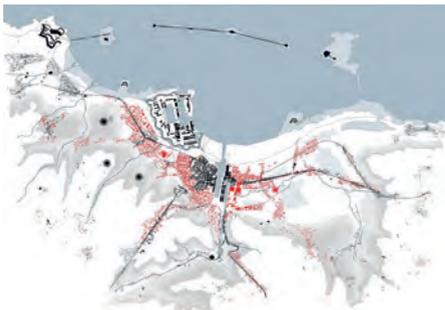
**1787** : création du bassin du Commerce et des salines



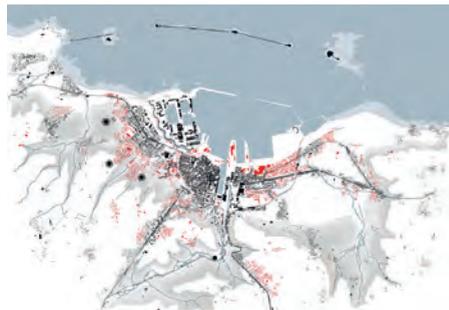
**1812** : nouvel arsenal, apparition des digues



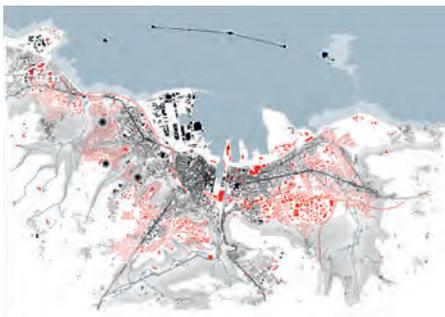
**1830** : affirmation de la place forte



**1900** : début de l'industrialisation



**1950** : essor de l'industrie et construction du port de transit



**2000** : étalement urbain, développement du secteur d'activité

### **Morphogénèse**

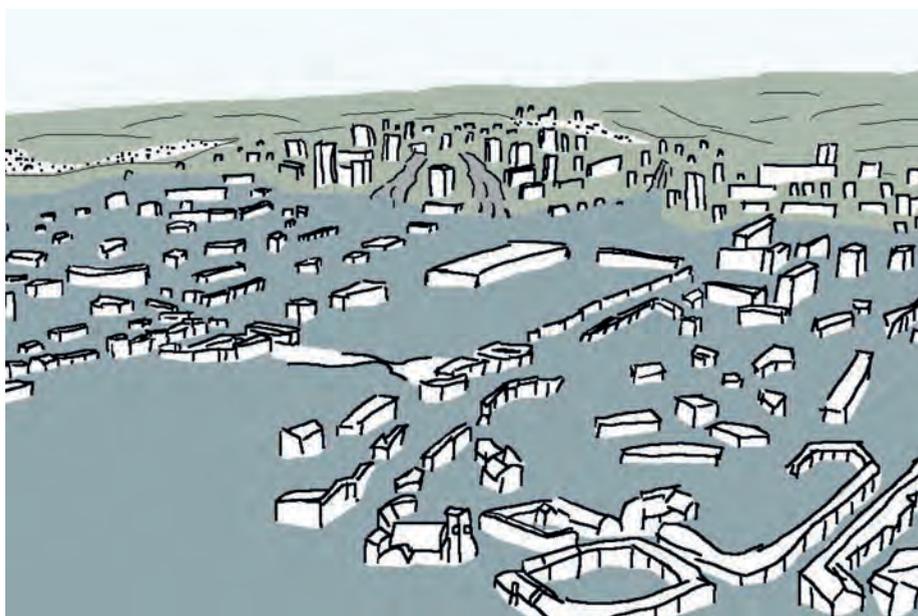
Cléa Behna, Pacôme Brac, Lou Goiran,  
Lise Monnier

Sources cartographiques : gallica.bnf.fr | BnF

## Déroulé de l'exercice

Le dispositif pédagogique consiste en premier lieu à définir un cadre intellectuel et une organisation du travail, à partir desquels les étudiants vont pouvoir acquérir des outils de conception et de lecture urbaines. Les encadrants accompagnent également les étudiants dans leur conception de projet en les aidant à identifier, sélectionner et expliciter les meilleurs scénarios et les notions opératoires apparentées.

L'accent est mis, dans la succession des étapes du projet au cours du semestre, sur l'enchaînement possible de différents modes d'enquête et sur les modalités de leur exploitation contextuelle. Le semestre se déroule en quatre temps. Les étudiants commencent par arpenter le territoire et faire la synthèse des études et documents existants. Ils s'engagent ensuite dans l'analyse du territoire afin de définir une problématique de transformation. Il leur est demandé de combiner des connaissances analytiques avec des connaissances historiques et théoriques pour aboutir au développement de scénarios spatialisés en relation avec les questions posées. En cycle de master, le programme n'est pas donné aux étudiants par les enseignants mais par le territoire. Enfin, le travail s'accompagne de la formalisation et de la représentation d'un récit. Au centre de l'enseignement du projet urbain se trouve la description analytique du territoire étudié. Les outils de la cartographie servent à la lecture, la description ainsi qu'à conceptualisation d'un territoire contemporain. Ils constituent également un ensemble de connaissances afin que les étudiants se forment collectivement une position sur l'architecture et l'organisation de l'espace. L'exercice valorise la conception collective et les formes de transmission qui se font dans un contexte de jeux d'acteurs complexe.



Submersions

Amandine Brelet, Romane Françoise, Olivier Garnier, Morgane Guyot, Marianne Soret, Margot Wintrebert

## Trois épaisseurs urbaines : front de mer, quartiers autour du bassin du Commerce, montagne du Roule

Les projets des étudiants s'organisent sur trois strates du territoire : le front de mer, le pied de coteau de la montagne du Roule et le tissu urbain entre la mer et le coteau. Tous les projets composent à partir du constat d'une centralité physique de la ville définie par le bassin du Commerce, qui crée un vide et sépare la ville en deux quartiers en vis-à-vis. Tous les groupes partagent le constat de la primauté de la voiture pour les déplacements ainsi que de l'occupation des espaces publics par le stationnement. Les étudiants analysent le temps de déplacement selon les modes de transport (à vélo, à pied, en voiture) et repensent le réseau de pistes cyclables à l'échelle de la ville. Ils reconsidèrent le maillage urbain des voiries afin de libérer des espaces publics de qualité et confortables pour ces mobilités douces. Un enjeu est de « retourner » la ville vers le bassin du Commerce, dont l'aménagement des quais est repensé.



### Valeur résidentielle de la montagne du Roule

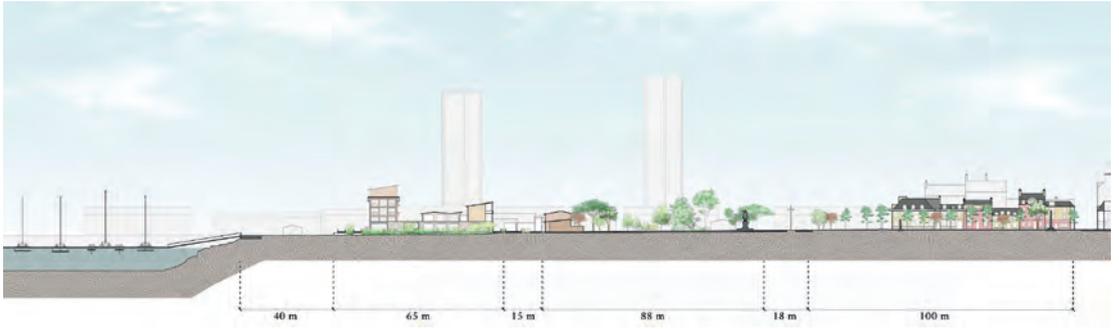
Cléa Behna, Pacôme Brac, Lou Goiran, Lise Monnier

Des questions spécifiques émergent aussi des situations géographiques des projets. Deux groupes d'étudiants prennent pour sujet de projet les contraintes liées à la submersion marine. Ils interrogent la possibilité de construire, en front de mer, de part et d'autre du bassin du Commerce, sur les sites des plages vertes et du quai Collins, de nouveaux quartiers résilients soumis aux submersions marines. De manière à requalifier la relation de la ville à la mer, ces projets postulent une densification possible de ces espaces, aujourd'hui occupés par de grands parcs de stationnement et bordés par une voie de transit, la place Napoléon à l'ouest et la D900 à l'est. La création d'un nouveau front urbain à l'ouest sur le port est justifiée par l'opportunité historique de terrains gagnés pour la ville sur un site de l'arsenal (« Habiter le port de Chantereyne »). À l'est sur le quai Collins, il est associé à la création d'un grand parc urbain en bord de mer (« Cherbourg 2040 : préserver et fabriquer la ville en bord de mer »). La transformation du rapport au grand paysage induit, pour ces deux projets complémentaires, une réflexion sur le maillage viaire, le dessin de la voie côtière comme une infrastructure verte à l'image d'un *parkway*. Il s'agit, de fait, d'assurer la continuité du fragment de la place Napoléon, dont la richesse botanique est liée à l'histoire maritime de la ville, et d'en amplifier les qualités remarquables sur un linéaire à l'échelle territoriale.

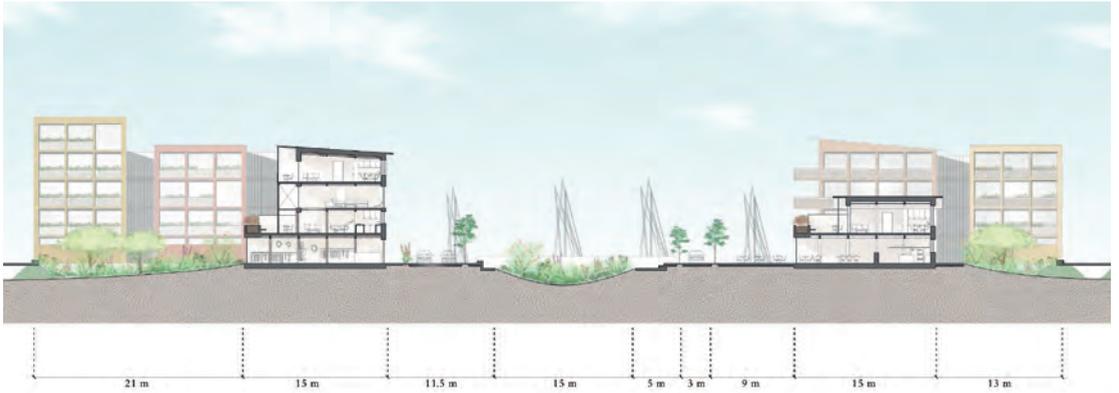


#### Urbaniser les quais

Amandine Brelet, Romane Françoise, Olivier Garnier, Morgane Guyot, Marianne Soret,  
Margot Wintrebert, Geoffrey Louison, Thibaut Morosoff



**Prolongement paysager de la place Napoléon**

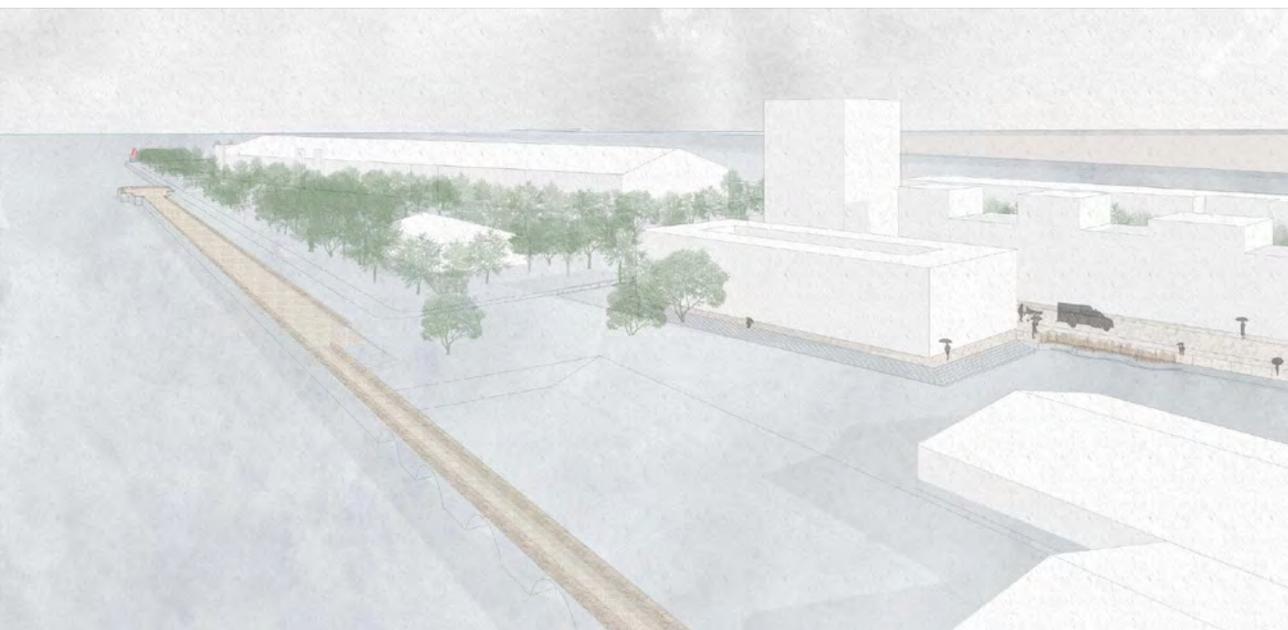


**Composer avec les submersions marines**

Geoffrey Louison, Thibaut Morosoff



**Nouveau profil du quai Collins : dispositif de quai surélevé**



**Un quartier résilient, un parc urbain en bord de mer**

Amandine Brelet, Romane Françoise, Olivier Garnier, Morgane Guyot, Marianne Soret, Margot Wintrebert



Paris F. Simon, Adrien, Sobere & Gillebert, (Lithographe)

Dessiné d'après une vue de M. de Brosses  
N° 224  
**CHERBOURG**  
Vue générale prise de la montagne du Roule

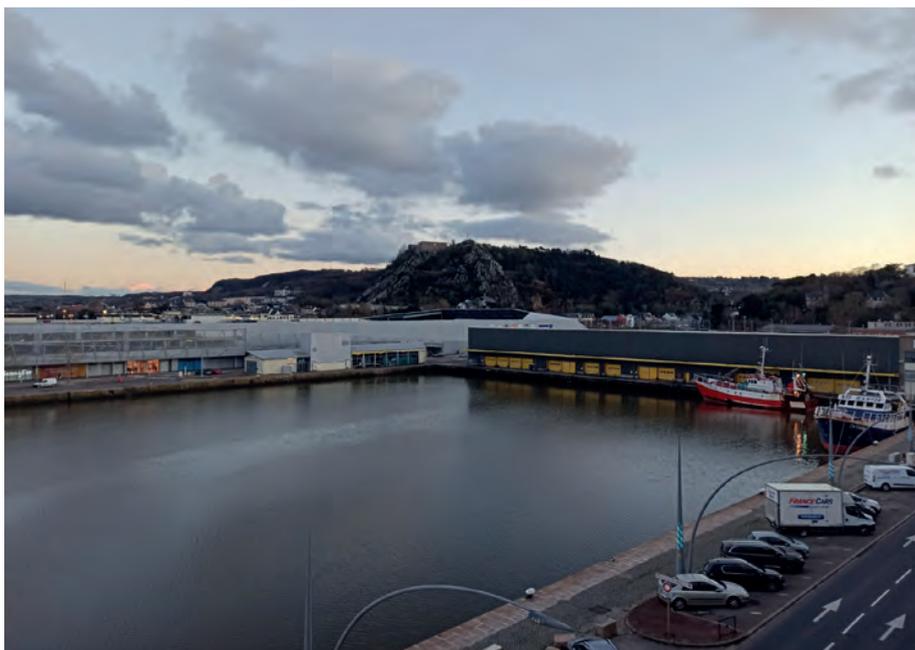
Imp. en Couleurs par Perrot Frères à Cherbourg (France)

### Charles Mercereau

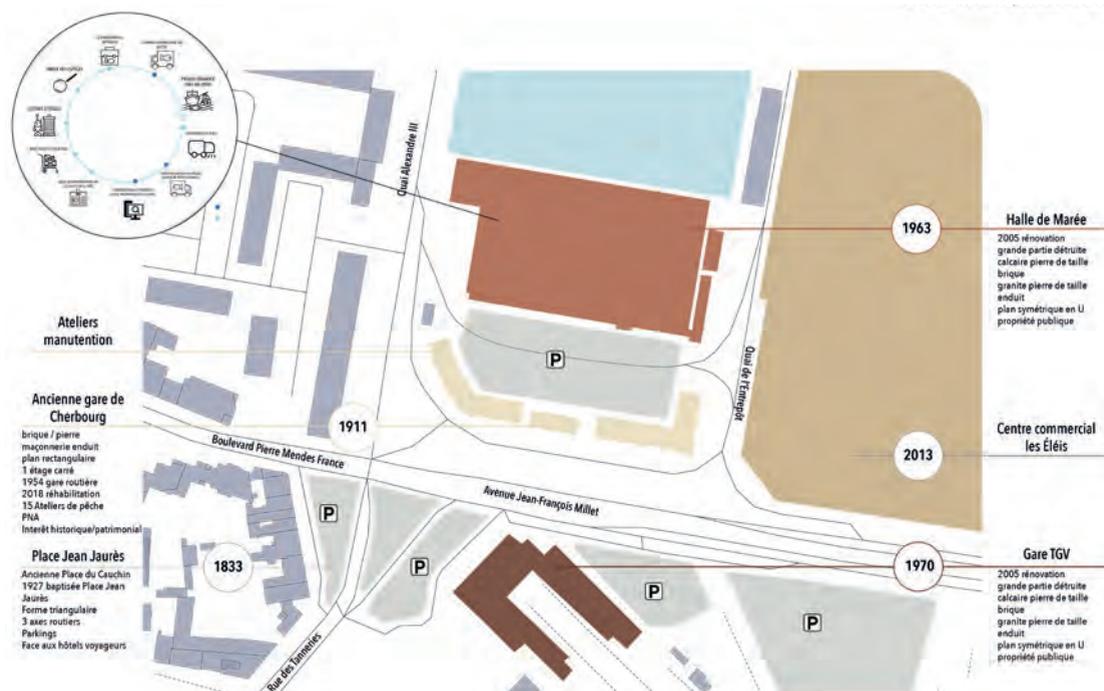
*Cherbourg, Vue générale prise de la montagne du Roule*

gallica.bnf.fr | BnF

Trois projets – celui du pôle gare, du quartier du Maupas et de l’université en ville dans sa version compacte – ambitionnent d’ouvrir la gare et le tissu urbain, qui se trouvent au pied de la montagne du Roule, vers le bassin du Commerce et le centre-ville. Les étudiants font le constat d’un tissu urbain isolé par une infrastructure au caractère routier au détriment d’une continuité urbaine et paysagère nord-sud. Comment composer avec l’échelle d’un très grand centre commercial en centre-ville? Quelle programmation commerciale ou de services pourrait compléter ce pôle? Outre l’accessibilité des quais et leur qualité paysagère, ces projets, qui révèlent la séquence paysagère de l’arrière-pays à la mer, s’intéressent à la grande échelle du bâti adressé sur la D901 : le grand ensemble de la Divette, la gare terminus, la criée, le centre commercial et les bâtiments d’activité à l’est. Faciliter l’accès au bassin et mettre en relation visuelle avec l’eau demande de repenser le profil de la voie de transit, mais aussi de transformer le bâtiment de la criée qui occupe la totalité du linéaire du bassin du Commerce à proximité de la gare. Ces projets explorent les qualités possibles d’un nouvel espace public et de nouvelles traversées afin d’articuler la gare, la criée et le centre commercial au bassin du Commerce.



La criée



Plan existant du quartier de la gare, de la criée et des Étés

Lou-Salomé Lievaux, Maxime Siramy, Emma Houdoux, Alice Fuget, Flore Bellanger



**L'université comme moteur de dynamisation du centre-bourg**

Un grand équipement entre coteau et bassin

Lou-Salomé Lievaux, Maxime Siramy, Emma Houdoux, Alice Fuget, Flore Bellanger

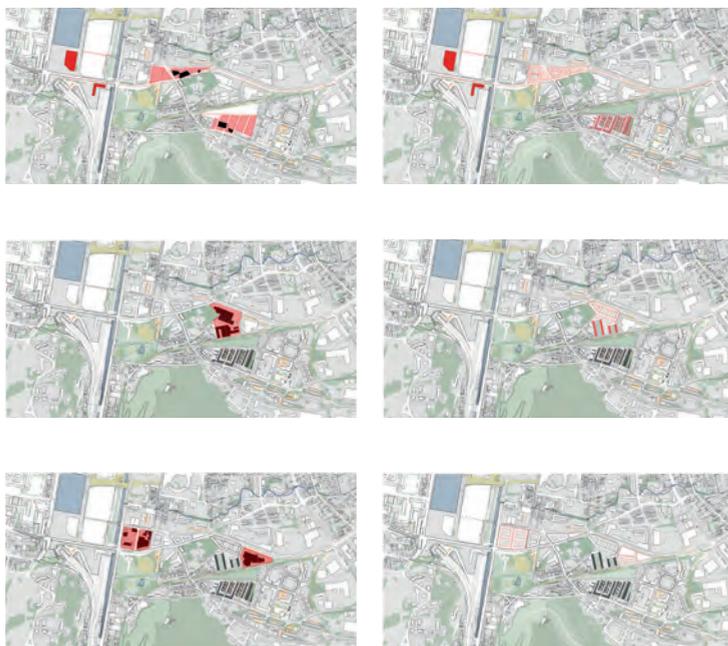


Un nouvel espace public articulant la gare au bassin du commerce

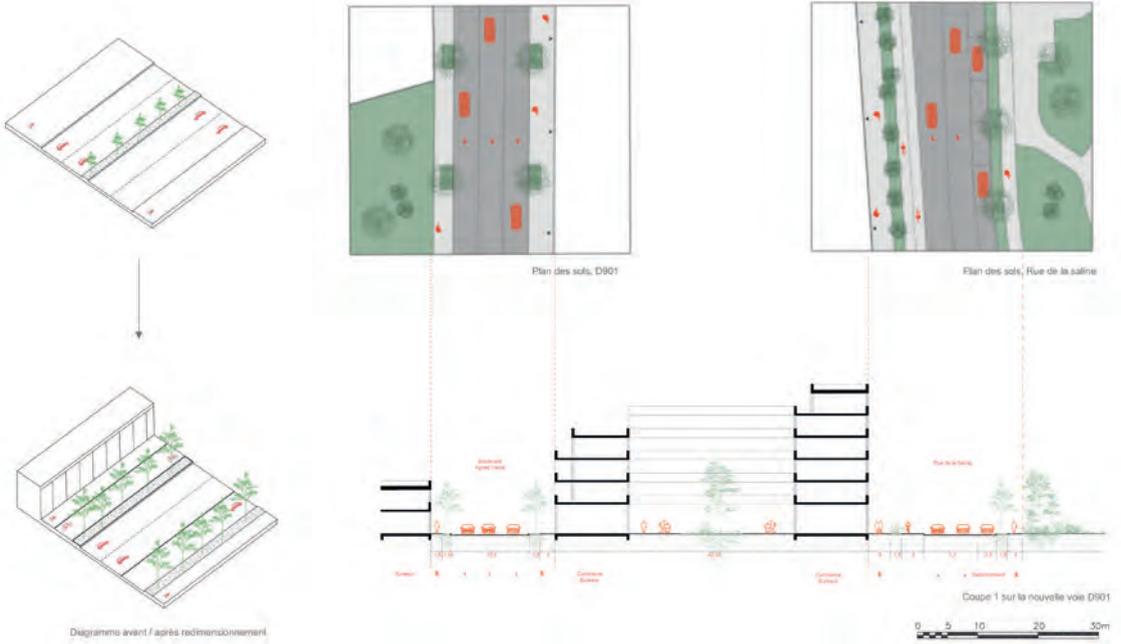
Le projet sur le quartier de Maupas postule une densification de celui-ci, sa topographie le protégeant des risques climatiques qui pèsent en revanche sur les quartiers en contrebas. « La ville de Cherbourg est menacée par différents risques : les éboulements, la submersion des eaux de la mer et les inondations dues aux crues des cours d'eau », écrivent les étudiants impliqués. Le projet installe une nouvelle trame urbaine de manière à repenser le profil de la départementale afin d'intégrer des pistes cyclables, de prolonger les trames vertes et de mettre en valeur l'identité paysagère du quartier. En outre, ce nouveau découpage permet de revaloriser un foncier au profit d'une nouvelle urbanité du quartier de la gare.



**Plan guide  
pour le quartier  
Maupas-Haut  
Marais-Brèche  
du bois**  
Trame urbaine  
et tracé  
d'une nouvelle  
infrastructure



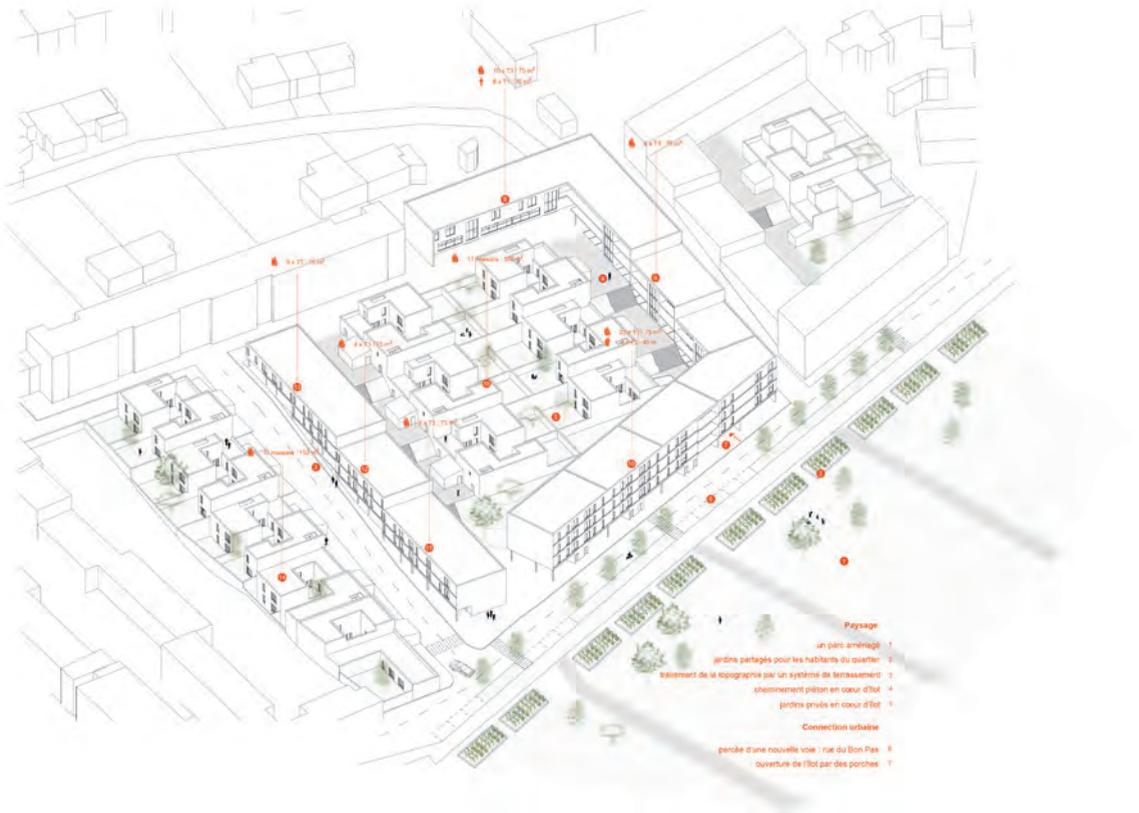
Phasage de  
l'urbanisation  
de la D901



**Transformation de la D901 en boulevard urbain**



**Plan-masse du quartier du Maupas**



Lotissement en pied de coteau



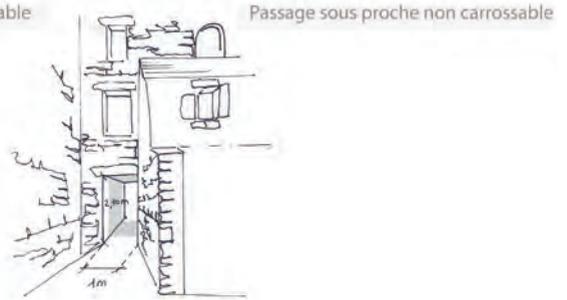
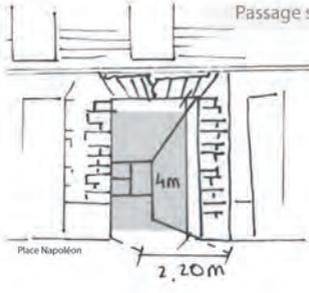
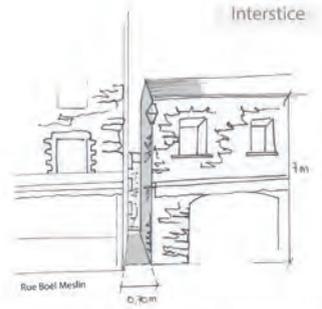
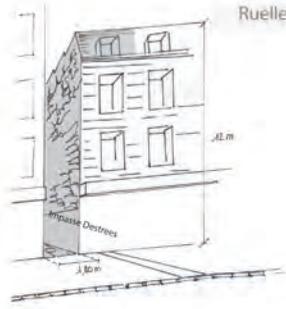
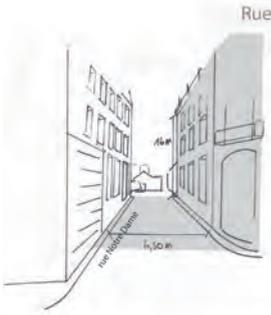
Habiter les coteaux

Les projets « Cœur d'îlot-patrimoine ordinaire » et « Université en ville » dans sa version diffuse proposent la transformation du tissu urbain compris entre le front de mer et les coteaux, deux quartiers de part et d'autre du bassin du Commerce délimités au nord et au sud par les deux voies de circulation de transit. Ces projets interrogent le processus de densification ou la requalification de l'habitat ancien au profit d'une diversification de l'offre résidentielle en cœur de ville. La stratégie du groupe « Cœur d'îlot » est de repenser l'offre de logement pour proposer les qualités de la maison en centre-ville et profiter des qualités de vie liées à l'échelle d'une ville moyenne. La stratégie du projet « Université en ville », quant à elle, est de créer une nouvelle dynamique sur la rive droite par l'implantation de logements étudiants et la diffusion d'infrastructures universitaires. Ces deux projets explorent des outils de densification de la rive droite permettant de conserver l'identité typologique du pavillonnaire du quartier.

## Programmation et prescription

Les étudiants sont aussi amenés à définir des outils de projets ou à explorer un processus de scénarisation des transformations urbaines. Les projets proposent différentes versions de l'intervention : réhabiliter ou reconstruire (îlot Révolution), installer des porches d'entrée vers les cœurs d'îlots ou créer des passages (îlot Omnia), explorer les dispositions possibles d'une place face au bassin du Commerce, etc. Certains profitent d'une réflexion sur la programmation urbaine pour imaginer la redynamisation du cœur de ville. Le projet « Université en ville » étudie l'usage pédagogique des équipements, en concevant un Réseau de zone atelier RZA (master en Écologie urbaine). Les projets de réhabilitation de l'immeuble Ratti et du cinéma l'Omnia repensent l'équipement du territoire au travers de la reconversion de bâtiments emblématiques de la ville. Le projet « Université en ville » s'appuie sur l'analyse cartographique des équipements urbains et leur distribution en fonction des anciennes limites administratives. Les étudiants soulignent les différentes échelles de centralité. Une distinction est faite entre les équipements de quartier et ceux qui prennent sens à l'échelle de la ville. « Bien que les établissements scolaires (primaire, collège, lycée) soient répartis sur l'ensemble du territoire de manière sensiblement égale, il n'en va pas de même pour ceux d'enseignement supérieur », constatent les étudiants. Ils postulent que « l'enseignement supérieur (à la fois les équipements et les acteurs) est un outil potentiel pour participer à la fabrication de la ville. Les étudiants, professeurs et autres acteurs de la vie étudiante participent au dynamisme d'une ville. Ils sont parties prenantes de la vie locale ». Ils remettent ainsi en cause le modèle de campus universitaire pour les villes moyennes et élaborent deux scénarios d'équipement universitaire en centre-ville. Le premier imagine une version compacte située sur le bassin du Commerce et articulée à la criée. Le deuxième explore les possibilités d'une version diffuse permettant d'engager une densification maîtrisée de la rive droite du bassin et de mettre en valeur la mixité d'usage de ce tissu.

Certains étudiants (projet de la gare multimodale) positionnent le projet à l'échelle architecturale en tant que réponse urbaine, à l'image d'une « pièce urbaine ». Au contraire, le travail d'autres groupes relève du registre de l'urbanisme réglementaire ou de la prescription. En s'appuyant sur leur diagnostic préalable, les projets « Cœur d'îlots » et « Quai Collins » proposent d'établir une charte urbaine, de modifier le PLU, ou encore d'écrire un règlement de copropriété pour de petits lotissements en centre-ville. Ces projets ont pour ambition d'exemplifier, au travers d'études de cas, des démarches applicables à l'échelle de la ville.



### Un réseau de passages

## Innovation typologique

Le projet « Cœur d'îlots » s'appuie sur un travail de diagnostic des qualités patrimoniales du bâti ordinaire qui met en avant la spécificité cherbourgeoise de grands îlots à usage mixte. Le projet met ainsi en valeur le système de cœurs d'îlots existant et développe un dispositif urbanistique de « système d'îlots » en centre-ville. Les études de cas développées par ce groupe d'étudiants démontrent l'intérêt du dispositif. Le projet « îlot à cours » part de la distinction entre différents types de patrimoines : la rade, le paysage et les ouvrages maritimes, le patrimoine architectural remarquable et ordinaire. Les étudiants définissent le grand îlot accessible aux usages mixtes comme patrimoine ordinaire et forme urbaine identitaire de la ville de Cherbourg. Les cœurs d'îlots sont traversés par des passages, un réseau de places intérieures dotées de commerces, de lieux de rencontre, de parcs publics, de petits équipements, d'ateliers, ou sont occupés par des stationnements. Le projet de reconstruction de deux immeubles de logements de l'îlot Révolution, aux fortes contraintes patrimoniales, démontre la pertinence de ces dispositifs pour repenser l'habitat en centre-ville.

Les étudiants mettent l'accent sur le potentiel d'appropriation des cœurs d'îlots offrant aussi des espaces de plantations et s'interrogent sur leur statut public. Mais surtout, ils invitent à considérer l'échelle de l'îlot comme une échelle d'intervention urbaine. Leurs travaux explorent ainsi l'intégration d'équipements comme l'ancien cinéma, l'Omnia, le grand magasin Ratti, ou de nouvelles formes de logements dans une lecture globale de l'îlot.

### Jardin Montebello



2km



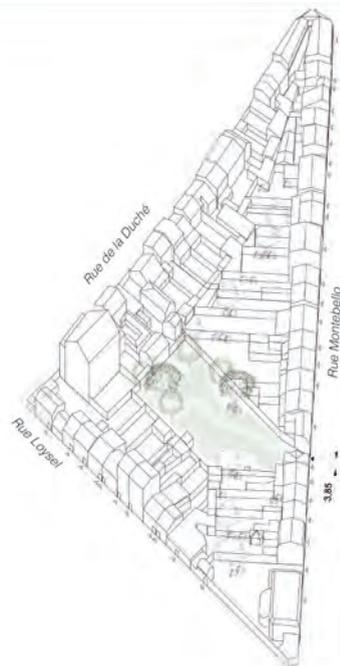
20m



Rapport entre parc et logements



Chalet attenant au jardin



### Grands îlots accessibles aux usages mixtes

Jardin Montebello : un jardin public en cœur d'îlot

La rénovation de l'Omnia est envisagée comme une intervention intégrant les deux immeubles de part et d'autre et le parking de la mairie en cœur d'îlot. Elle permet de repenser les usages de l'édifice, de permettre son extension et de l'ouvrir vers des espaces extérieurs. « La volonté d'ouvrir l'Omnia sur le cœur d'îlot et d'en faire un équipement proposant des activités tout au long de l'année nous a amenés à imaginer un prolongement de la salle de spectacle en cœur d'îlot, grâce à la création d'une scène et de gradins. » C'est aussi à partir de ce dispositif urbanistique que l'immeuble Ratti est repensé comme « lieu de vie ». L'équipement, transformé en tiers-lieux, est ainsi traité comme une forme urbaine. Son rez-de-chaussée se conçoit comme un passage dans une séquence de places minérales et végétales, à laquelle appartiennent les galeries couvertes de l'édifice et son atrium. Ce dernier accueille des plantations tropicales en référence à la tradition botaniste de la ville.

Penser la rénovation de l'Omnia en intégrant deux immeubles de logements et le parking de la mairie en cœur d'îlot



Plan existant de l'îlot



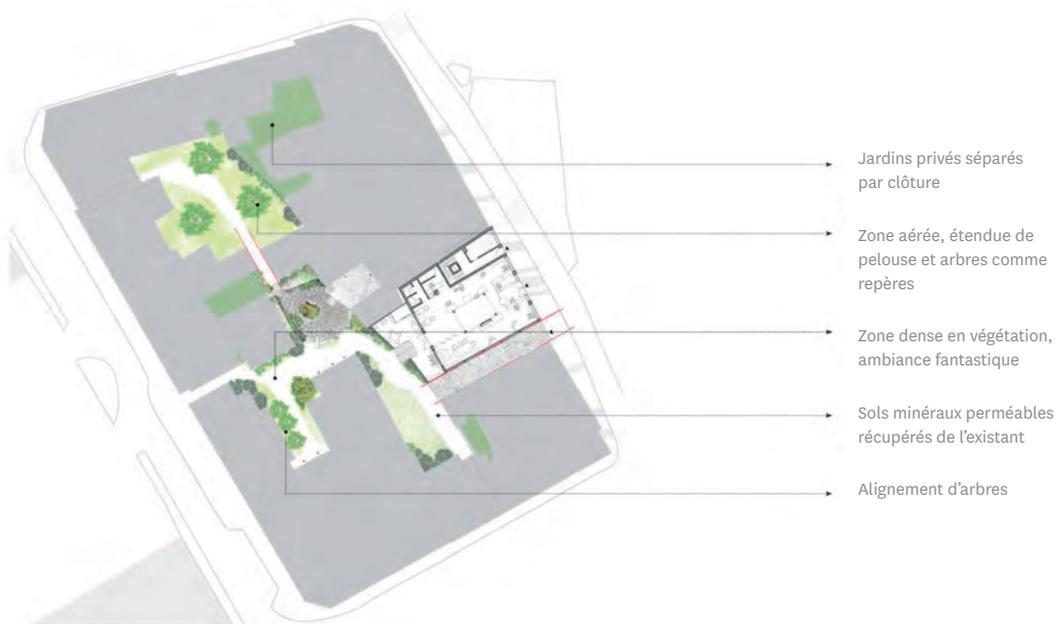
Cinéma Omnia



Coupe existante de l'îlot et de l'Omnia

20m

### L'Omnia et le parking de la mairie



### L'îlot comme échelle d'intervention urbaine : îlot Révolution

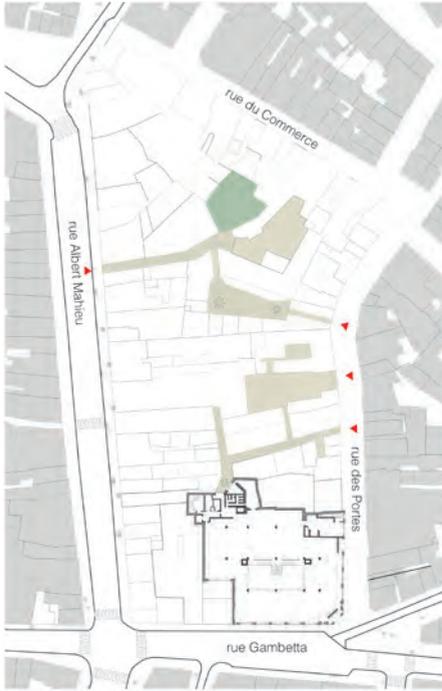
Cœur d'îlot paysager

Anabel Ginesta



### Passages et équipement culturel

Anabel Ginesta



plan RDC existant  
Absence de cheminement intérieur/extérieur



**L'immeuble Ratti inscrit dans un réseau de places**  
Inscrire le rez-de-chaussée de l'immeuble Ratti dans un réseau de place

Carla Riccoboni



**L'immeuble Ratti inscrit dans un réseau de places**

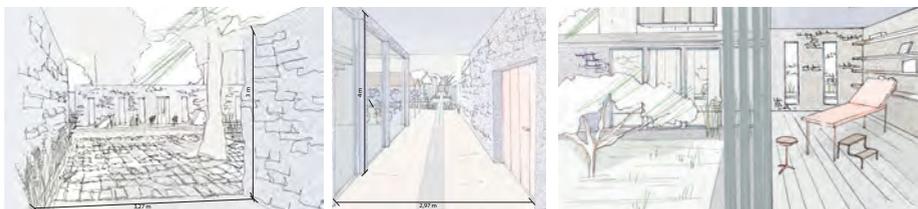
Depuis l'atrium

Carla Riccoboni



Une cour plantée Carla Riccoboni

Enfin, plusieurs groupes mènent une réflexion autour des types d'habitat des villes moyennes et du rôle du logement au regard de la crise sanitaire. Ils postulent que le développement de nouvelles mobilités douces permet d'imaginer de nouvelles formes de lotissements de centre-ville (« Cœur d'îlot ») et un type de copropriété horizontale en cœur d'îlot. « L'îlot créé a pour objectif de concurrencer le périurbain en optant pour des duplex articulés autour d'un espace extérieur privatif. D'autres se déclinent avec une extension faisant office de pièce supplémentaire répondant aux enjeux actuels du travail à la maison et créant ainsi un lotissement de centre-ville. » Ce lotissement offre aux habitants les qualités de confort des logements de périphérie et leur permet un parcours résidentiel en relation avec l'évolution de la structure familiale dans le périmètre du cœur de ville. Ces lotissements intègrent des espaces extérieurs privés, des espaces extérieurs communs, des espaces plantés, ainsi que des places de stationnement et des emplacements vélos. Ces logements à patio offrent une pièce en plus pour le travail à la maison ou l'évolution de la famille. « Celle-ci peut faire office de bureau/bibliothèque répondant à la question actuelle du télétravail, s'ouvrant ainsi sur l'espace public et l'espace de la copropriété. Mais elle peut aussi devenir indépendante, avec l'installation, par exemple, d'une profession libérale. Le patio devient alors le lien entre la maison et la pièce supplémentaire. » Les étudiants interrogent ainsi de nouvelles pratiques urbaines et le potentiel de développement des villes moyennes. Ils s'intéressent aux principes de Soho (*small office home office*) de manière à faire cohabiter espace de travail et logement au travers de petits bureaux à domicile (« Cœur d'îlot »). Le développement d'un tel type d'habitat a aussi vocation, au regard de la mixité d'usages de la rive droite, à penser la densification du pavillonnaire en maintenant la présence du petit artisanat dans ce tissu. Le groupe qui explore l'implantation d'une université dans sa version diffuse étudie également la densification des cœurs d'îlots par du logement de type « co-living » afin d'accueillir des étudiants en centre-ville.



Lotissement en cœur de ville

Laurine Dacheux, Valentine Grandin, Annabelle Nantier

Le projet du quartier du Maupas, quant à lui, réinterprète l'îlot cherbourgeois comme un type d'immeuble à deux cours aux usages mixtes, mêlant logement collectif et grandes surfaces commerciales : « un système de cours qui permet des liaisons visuelles entre cours publiques minérales et cours privées végétalisées. » Le projet repense les mixités commerciales en ville en intégrant des enseignes plus couramment associées aux zones d'activité (bricolage, maison, etc.) qui se développent le long de la D901. « Il s'agit d'envisager la mise en place d'îlots mixtes qui viendraient accueillir les mêmes types d'enseignes commerciales que ceux présents sur la D901 dans un nouvel espace bâti qui les intégrerait pleinement au centre-ville sans favoriser une délocalisation d'activités comme c'est souvent le cas aujourd'hui. Ce front bâti viendrait s'organiser autour de cours publiques, qui reprennent par ailleurs le schéma des îlots du centre-ville. »



Réinterpréter l'îlot cherbourgeois le long de la D901 : l'immeuble à deux cours aux usages mixtes

La D901, un *strip* doté de moyennes et grandes surfaces





# Projeter, c'est transformer

## Pascal Hofstein

Atelier de projets de fin d'études encadré par Pascal Hofstein avec Nabil Hamdouni

Les projets de fin d'études ont pour objet de proposer des projets « fondamentaux ».

Toute ville permet l'invention de typologies dont les qualités se mesurent au temps, au climat et à l'espace public. Qu'elle soit grande ou de moyenne taille, capitale ou métropole, chaque ville se nourrit de l'invention de son tracé, de ses programmes institutionnels et de la puissance architecturale de ses édifices et de ses espaces publics, ou bien d'édifices remarquables.

Les projets qui sont proposés à nos étudiants ont pour objet de construire les hypothèses projectuelles suivantes :

- le grand intérieur public et institutionnel : au-delà de la « big room », comment l'espace du paysage se développe dans l'intérieur de l'édifice;
- l'assemblage vertical du logement qui propose la loggia comme « un climat en angle »;
- le développement des figures spatiales architecturales et urbaines.

L'échelle du projet se développe selon deux modes : l'urbain et l'architectural, le quartier et l'édifice, le paysage et le construit.

Deux étudiants de notre groupe de PFE poursuivent les acquis du semestre 9.

### La gare de Cherbourg

Mamour Diallo, étudiant

Parcourir une gare aujourd'hui, c'est se frayer un chemin dans un espace de boutiques, de *fast-foods* et d'enseignes commerciales.

Les gares parisiennes démontrent ces nouveaux usages.

Le voyage ayant fait place au transport, partir et arriver sont relayés au second plan.

Le train est un accessoire, sa gare est un simple passage de la ville à la boutique.

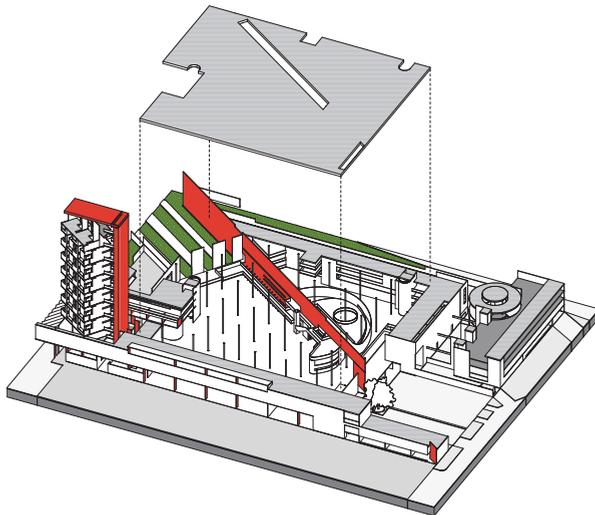
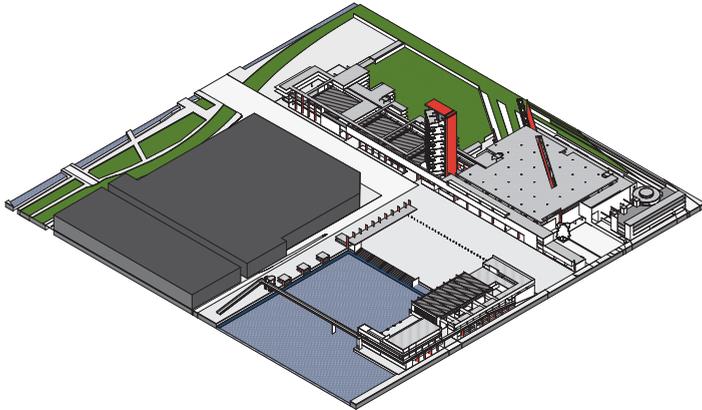
Au sortir du train, l'espace de la gare est parfois le premier espace urbain que l'on rencontre.

Le grand vide qui précède l'arrivée dans la cité a perdu son effet.

Le projet de la nouvelle gare de Cherbourg a pour objet de redéfinir cette arrivée, de construire pour la ville l'espace qu'elle mérite, les premières vues sur le port et les quais.

Cette nouvelle gare doit posséder cette dignité grâce à un projet où Cherbourg commence à exister dans son hall.

L'espace d'une gare est un espace vide mais non vidé, un lieu dans lequel la ville se représente.



## Structurer le quai

Morgane Guyot, étudiante

Ce projet prend comme première hypothèse que Cherbourg est séparée en deux parties par son port. Alors que certaines villes établissent des relations de vis-à-vis, il semblerait que Cherbourg se sépare sur ses quais.

Comment donc projeter l'espace public pour qu'il redevienne un liant entre deux berges?

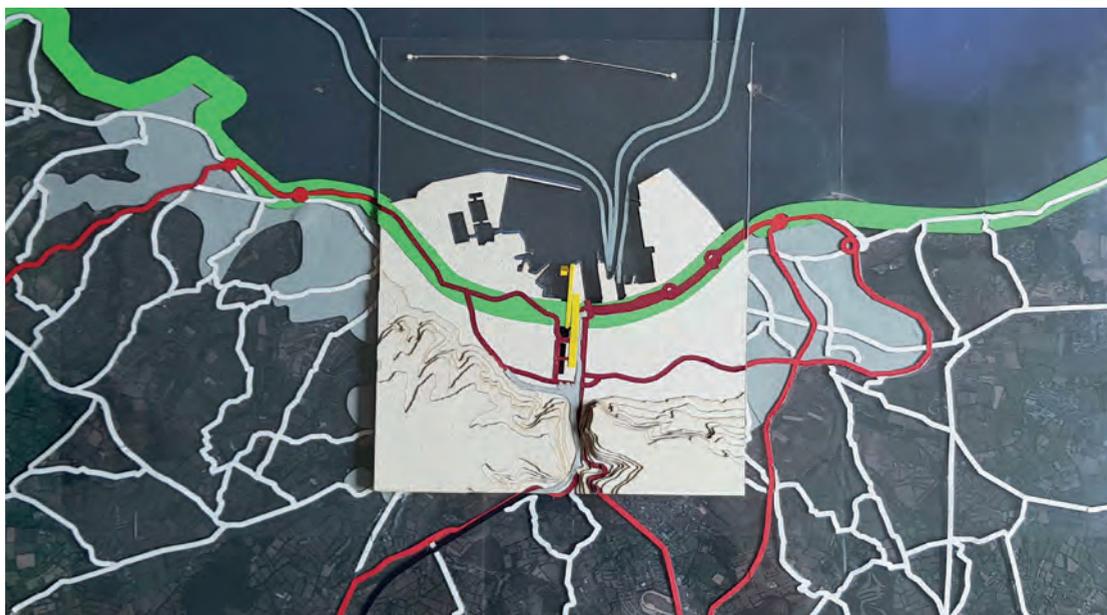
Par quel programme faut-il espérer retisser les relations pour que la ville redéfinisse son « au bord de l'eau » ?

Comment un programme architectural peut-il « prendre en charge » la forme urbaine afin de redonner une cohérence à un horizon?

Ce projet engage ce pari, celui que l'édifice puisse dessiner la ville et façonner ses limites plutôt que de n'être qu'un bloc construit au hasard d'un sol et d'un programme ou seul l'utilitaire parvient à le circonscrire.

L'enjeu est multiple : proposer des vues proches et lointaines, des incursions dans certaines parties de Cherbourg qui paraissaient jusqu'alors impossibles, de « tackler » le PLU pour que l'espace urbain et l'espace architectural puissent se tisser ensemble, pour qu'un programme de logement mixte soit un élément du paysage.

Cherbourg y gagnera une autre échelle : celle de la « relation » et non celle de la « dimension. »





## Structurer le quai

Morgane Guyot

# Des situations d'usage aux situations de projet : architectures et espaces urbains en mutation

## Bendicht Weber

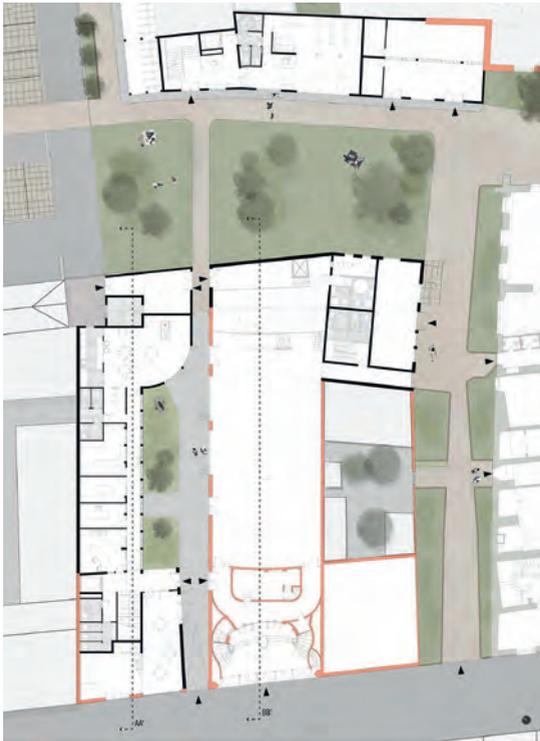
Atelier de projets de fin d'études encadré par Bendicht Weber, Valentina Moimas, Guillaume Durlanel, avec la contribution de Jodelle Zetlaoui-Léger

Les étudiants de ce groupe d'encadrement de projet de fin d'études souhaitent approfondir leur compréhension et leur maîtrise des compétences d'architectes telles qu'elles peuvent être attendues lors de processus d'invention et de fabrication de lieux de vie urbaine qui impliquent fortement habitants, usagers et citoyens. Par leurs travaux, ils construisent des pratiques collaboratives avec des groupes d'habitants ou d'usagers et, au-delà, avec une diversité d'acteurs dont font partie les élus et les techniciens d'une collectivité locale. Il s'agit pour les étudiants d'analyser en situation ce qui peut freiner ce type de coopérations, et de développer des leviers concrets pour surmonter les éventuels obstacles. L'ambition affichée est que leurs travaux contribuent à l'intégration d'une haute qualité du travail de conception architecturale et urbaine dans des processus d'urbanisme participatif qui impliquent et associent la diversité des parties prenantes. Partant de l'observation et de l'analyse de situations d'usage, les travaux des étudiants débouchent progressivement sur des propositions dont la vocation principale est de contribuer à la délibération puis à la prise de décision publique.

Cette proposition pédagogique s'est construite au regard des enjeux de la transition sociétale majeure dans laquelle nous sommes engagés. Celle-ci appelle une très large reconnexion des intelligences et cultures entre professionnels et non professionnels, de manière à ce que les changements à produire puissent être informés des savoirs et savoir-faire de tous, et assumés comme jalons d'un apprentissage sociétal. Elle conduit les étudiants à une mise à l'épreuve, et souvent à la réinvention des méthodes et canaux pour échanger, incluant certes une forte mobilisation des technologies numériques mais aussi un renouvellement de méthodes et d'outils plus traditionnels qui prennent appui sur la maquette et le dessin.

Trois étudiantes – Emma Houdoux, Romane Françoise et Margot Wintrebert – ont choisi ce groupe pour poursuivre en projet de fin d'études leurs travaux sur deux situations : la mise en valeur du cinéma l'Omnia et de l'îlot environnant, et la rénovation de l'espace public et de logements collectifs sociaux dans le quartier de la Divette.

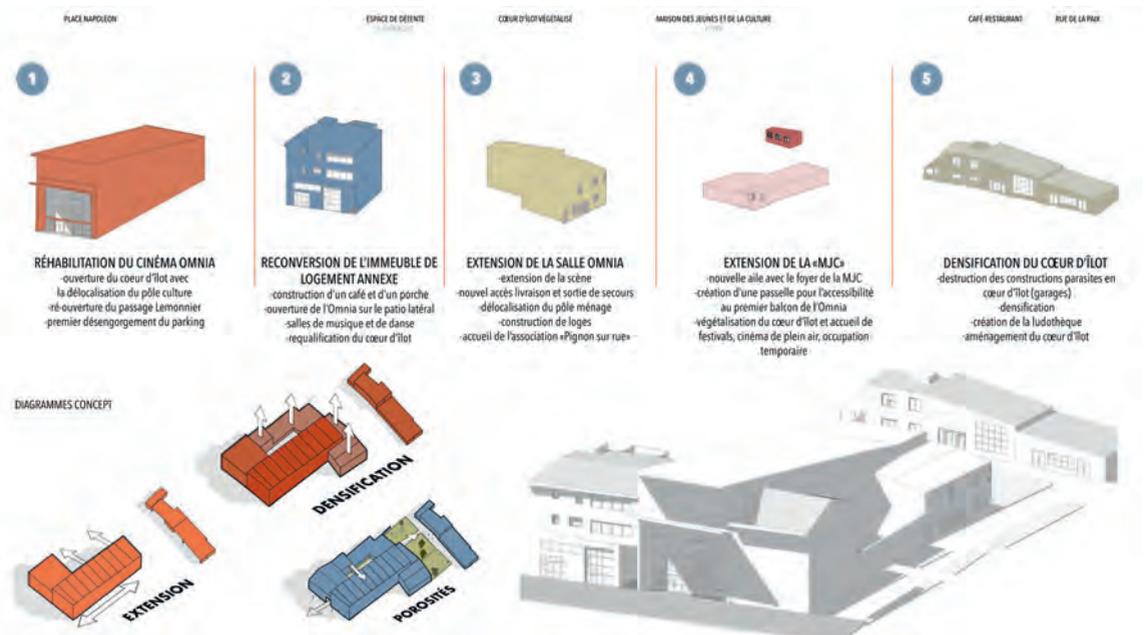
Inverser le regard : restructuration d'un cinéma Omnia et requalification urbaine  
d'un cœur d'îlot à Cherbourg-en-Cotentin



Mutation d'un cœur d'îlot en nouveau lieu de sociabilité

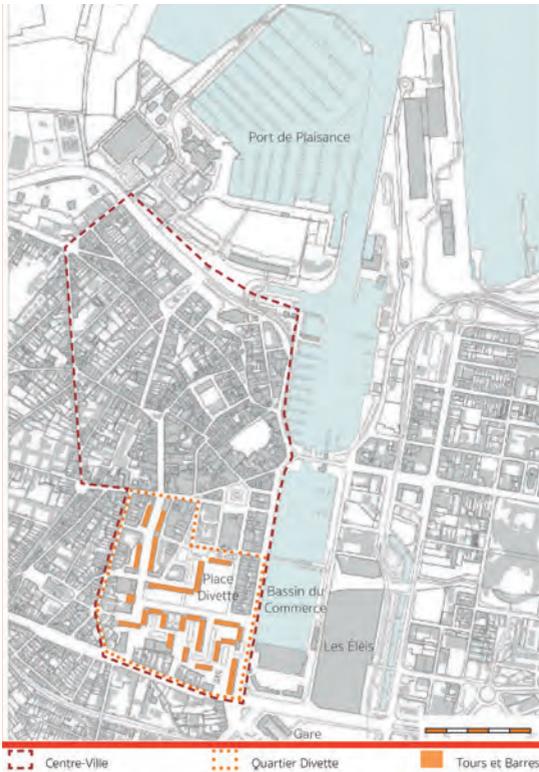


Hall d'entrée de la Maison des jeunes et de la culture



**La rénovation du secteur Divette à Cherbourg-en-Cotentin**  
 Une expérimentation collaborative basée sur les usages des habitants  
 pour renforcer le plaisir d'habiter

Romane Françoise et Margot Wintrebret, étudiantes



**Chers habitants, c'est à nouveau nous, nous avons besoin de VOUS !**

Nous sommes Romane et Margot, deux étudiantes en architecture à l'école de Paris-la-Villette en Master 2.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par sms ou téléphone

Le 16 et 17 mars, nous sommes passées vous voir et nous nous sommes peut-être rencontrés. Dans le cadre de notre projet de fin d'études, nous travaillons sur un **programme fictif de réhabilitation de votre immeuble**.

Nous revenons à Cherbourg du **lundi 12 au vendredi 16 avril** et nous réalisons un atelier dans le square Lionel Audigier. On espère vous y retrouver le :

**MERCREDI 14 AVRIL**  
 Square Lionel Audigier

Evidemment, les règles sanitaires en vigueur seront respectées





onnet Audigier

Salle de Convivialité



# Les territoires du projet urbain

Cherbourg-en-Cotentin,  
entre résilience  
et attractivité

**Gabriella Trotta-Brambilla**

Maîtresse de conférences à l'ENSA Normandie

Mosaïque des projets  
des étudiants en  
master 1, ENSA Normandie  
2020-2021

Chaire partenariale  
d'enseignement et de  
recherche des ENSA

Habiter avec l'eau :  
territoires face aux  
changements climatiques.  
Architecture, urbanisme  
et modes de vie

Domaine d'études

Architecture, villes,  
territoires

Équipe enseignante

Joseph Altuna  
(représentation),  
Marie Chabrol (projet  
architectural et urbain),  
Dominique Lefrançois  
(sciences sociales),  
Gabiella Trotta-Brambilla  
(projet architectural  
et urbain)



**RENOUER LE CENTRE-VILLE  
À SA PÉRIPHÉRIE**

**La ville participative et agricole**

Chloé Abelard et Maxime Lebossé

**Une nouvelle dynamique  
aux portes du centre-ville**

Nicolas Boruszak et Hadrien Dorleans

**En lisière du patrimoine**

Thibault Bouffetier

**Revitalisation d'un patrimoine**

Pierre-Emmanuel Deschoux

**Promenade entre terre et mer**

Margaux Masson

**Parcours, entre nature et culture**

Olivier Lafont

**AUTOUR DES BASSINS  
PORTUAIRES**

**Liaisons littorales**

Timothé Bahu et Mahéva Puntis

**Un foyer pour seniors**

Achraf Kherbouche

**Aiguillage autour du bassin  
des commerces**

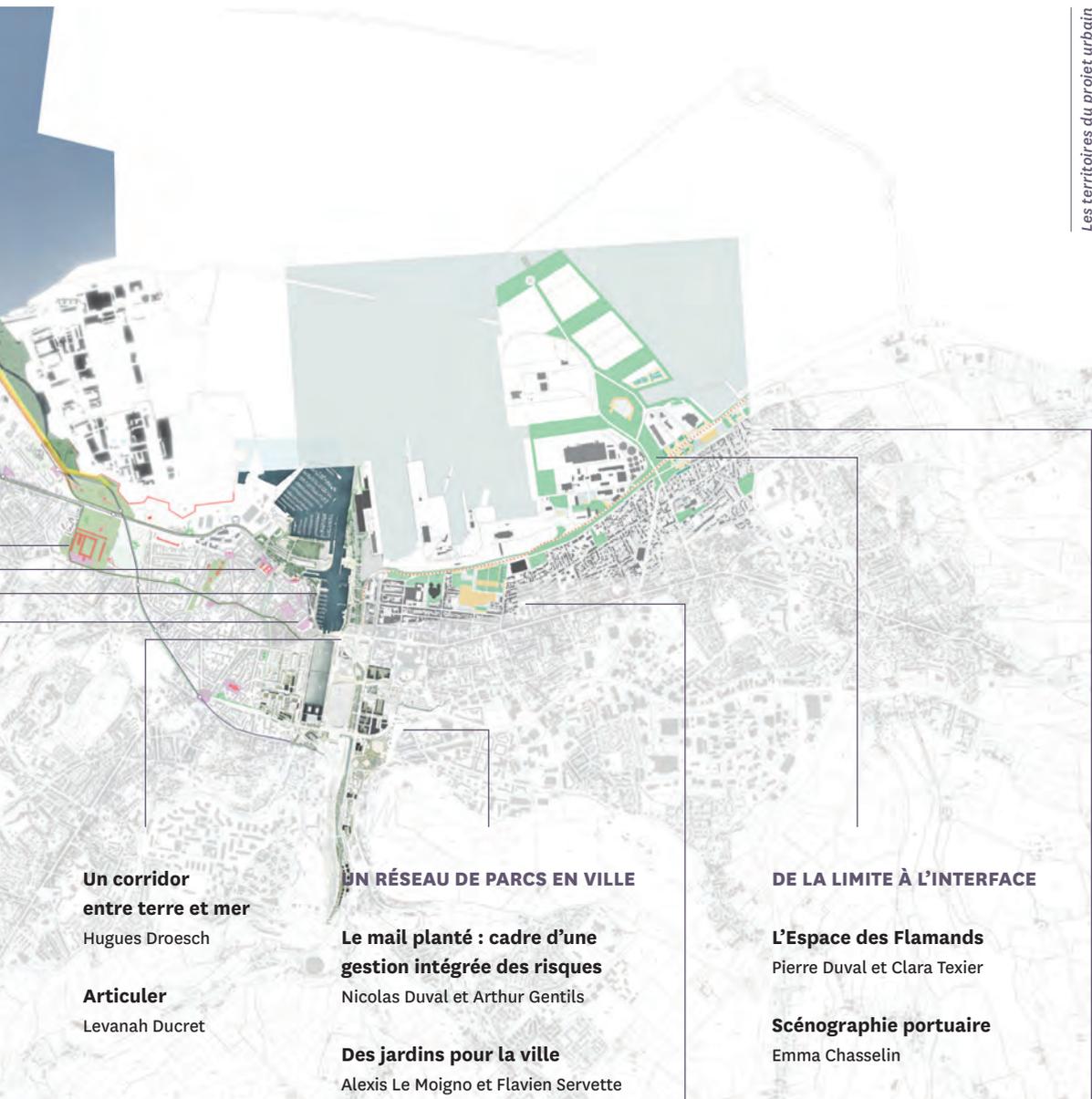
Mado Michot et Alexis Moëlle

**Les quais du port de plaisance,  
la porosité par l'espace public**

Manon Bories

**Réinventer le centre ancien  
par les cœurs d'îlots**

Zakariae Ait Said et Sami Amirou



**Un corridor  
entre terre et mer**

Hugues Droesch

**Articuler**

Levanah Ducret

**UN RÉSEAU DE PARCS EN VILLE**

**Le mail planté : cadre d'une  
gestion intégrée des risques**

Nicolas Duval et Arthur Gentils

**Des jardins pour la ville**

Alexis Le Moigno et Flavien Servette

**La densification du seuil**

Aurélien Berthemet et Perrine Lemieux

**À la reconquête de l'îlot industriel**

Loïc Baucher et Bouchra Benbekeda

**DE LA LIMITE À L'INTERFACE**

**L'Espace des Flamands**

Pierre Duval et Clara Texier

**Scénographie portuaire**

Emma Chasselin

**Le tissu associatif comme  
acteur de la résilience urbaine**

Jad Wehbe

**Les gens des Flamands**

David Baptista

## Penser la ville durable par le climat, un changement de paradigme ?

« L'individu ne restera le sujet de son histoire qu'au prix de transformations qui consistent à considérer l'urbanisme (mais aussi l'architecture et le paysagisme) comme un bien commun dont la rentabilité est avant tout écologique et sociale [...] »

Thierry Paquot, *L'urbanisme c'est notre affaire!*, L'Atalante, 2010

En 2018, Panos Mantziaras et Paola Viganò ont tenté de définir un « urbanisme de l'espoir » fondé sur une compréhension profonde des configurations socioéconomiques et spatiales des territoires, de la multiplicité de « visions du monde » que cela évoque, ainsi que des questions environnementales contemporaines. L'objectif est de créer « les conditions pour une considération positive et optimiste de la capacité à anticiper, organiser, dessiner et mettre en actions des stratégies pour notre environnement construit » (Mantziaras et Viganò, 2018, p. 16).

Si les ateliers de projet urbain et architectural dont on parle ici se sont déroulés dans un contexte bouleversé par la crise sanitaire, la période 2020-2021 a aussi été marquée par le retour des priorités climatiques dans l'agenda politique des plus grandes puissances mondiales. Aux États-Unis, le 4 novembre 2020, le gouvernement de Donald Trump quittait, à la veille des élections présidentielles, l'accord de Paris sur le climat<sup>1</sup> (2015). Le même jour, son adversaire Joe Biden déclarait son intention de réintégrer le pays dans l'accord en soixante-dix-sept jours (temps technique strictement nécessaire) dans le cas où il serait élu. Le 22 et 23 avril 2021, un sommet virtuel a réuni, sous l'égide des États-Unis et du nouveau président Biden, quarante chefs d'État et de gouvernement (dont le président chinois) afin de relancer leurs engagements pour la réduction des gaz à effet de serre<sup>2</sup>. Les États-Unis ont confirmé un nouvel objectif, plus ambitieux qu'auparavant, de réduction de 50 à 52 % des émissions d'ici à 2030 par rapport à 2005.

Depuis plusieurs années, les scientifiques alertent les décideurs politiques concernant les impacts néfastes des changements climatiques et notamment sur les milieux urbanisés. Ceux-ci, en tant que consommateurs de plus de 75 % de l'énergie produite à l'échelle mondiale (Terrin, 2015), en sont parmi les grands responsables au niveau planétaire. Les effets des changements climatiques sont particulièrement aigus en ville : recrudescence des effets des îlots de chaleur urbains, pics de pollution atmosphérique, manque d'espaces de nature capables de recréer des microclimats plus vivables, etc. Ils s'ajoutent aux qualités environnementales altérées (pollution de l'air, de l'eau et des sols, désordres hydrogéologiques, température moyenne plus élevée qu'en milieu naturel, etc.).

Cela n'est pas sans questionner les pratiques de la conception urbaine et architecturale. La formation des jeunes professionnels joue un rôle fondamental dans la sensibilisation des acteurs de la transformation urbaine qui œuvreront dans les années à venir. L'ENSA de Normandie a souhaité s'investir pleinement dans ces questions, dont l'urgence n'est plus en discussion, afin de recommencer à penser la ville avec le climat. En capitalisant les expertises cumulées et ses relations à l'international, l'École souhaite s'ancrer dans les spécificités territoriales d'une région riche en eaux (on y compte plus de 130 cours d'eau, dont la Seine, 640 kilomètres de littoral, ainsi que des marais protégés).

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie » a été lancée en 2020 afin de réfléchir « aux trajectoires et dynamiques de transformation des territoires existants face aux phénomènes climatiques contemporains ». L'objectif principal est de mieux comprendre « l'interdépendance entre processus naturels et anthropiques dans différents contextes politiques et socioéconomiques au prisme des problématiques de résilience territoriale, de gestion des ressources et des risques d'inondation, ainsi qu'à l'aune de la soutenabilité de l'habitation humaine<sup>3</sup> ». Les phénomènes étudiés pourront ainsi bénéficier d'approches systémiques et pluridisciplinaires mises en œuvre dans le cadre de partenariats scientifiques et pédagogiques construits tant avec des institutions académiques qu'avec des acteurs territoriaux, publics et/ou privés (cf. encart p. 22). L'atelier de projet portant sur Cherbourg-en-Cotentin est l'une des actions qui lancent l'année d'incubation de la chaire, permettant de mieux en définir les thèmes, les questionnements, les intérêts des partenaires, les méthodes pluridisciplinaires, etc.

1 Accord qui « définit un cadre mondial visant à éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C » et qui « vise à renforcer la capacité des pays à faire face aux conséquences du changement climatique et à les soutenir dans leurs efforts », ([https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris\\_fr](https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr), consulté le 26 avril 2021).

2 Le réengagement du nouveau président des États-Unis dans le combat sur le climat est un signal politique fort car les États-Unis sont, derrière la Chine, le plus gros pollueur mondial (*Le Monde*, « Climat : une compétition vertueuse », 23 avril 2021).

3 Valter Balducci (resp.), projet de chaire « Habiter avec l'eau » déposé au ministère de la Culture le 17 janvier 2020.

## Des enjeux du centre-ville aux enjeux du territoire urbain (et au-delà)

« La ville – que l’acception du terme soit strictement géographique et fonctionnelle ou largement économique et culturelle – a une territorialité. Cette dimension lui vient de ce que son système et ses effets s’inscrivent dans l’espace et le temps. »

Marcel Roncayolo, *La ville et ses territoires*, Gallimard, 1997 (1978)

La ville de Cherbourg-en-Cotentin est localisée au bout de la presqu’île du Cotentin qui s’avance au milieu de la Manche. Elle est un cas d’étude significatif quant aux enjeux des transformations des milieux urbains littoraux, particulièrement concernés par les changements climatiques. À cet effet, il est nécessaire d’élargir le champ d’investigation et d’appréhender la ville comme un « territoire particulier » ou une « combinaison de territoires » (Roncayolo, 1997). Si le programme Action Cœur de Ville vise à redynamiser les centres historiques des villes moyennes, l’accent est mis aussi sur le rôle moteur que ces centres exercent dans le développement de leurs territoires. Alors que certaines fragilités (déprise démographique, vacance commerciale et/ou résidentielle, inadaptation des logements aux modes de vie contemporains, dégradation de l’habitat et/ou de l’espace public, etc.) sont communes à la plupart des centres-villes engagés dans la démarche à l’échelle nationale, d’autres sont liées au contexte territorial spécifique. Aussi, les réponses ne pourront que s’appuyer sur le potentiel local. Les problématiques des centres-villes sont donc à situer dans un périmètre plus large, correspondant au(x) territoire(s) où se tissent les principales relations urbaines.



### Géomorphologie du secteur septentrional de la péninsule du Cotentin

Aurélien Berthemet,  
Nicolas Duval, Arthur Gentils,  
Perrine Lemieux, Alexis  
Le Moigno, Flavien Servette

L’approche mobilisée par l’atelier de projet de l’ENSA Normandie consiste à repenser le centre-ville de Cherbourg dans son territoire et surtout aux trois échelles de relations décrites par la suite.

## À l'échelle de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin

Le périmètre administratif de la ville est actuellement constitué de plusieurs centres urbains (Cherbourg-Octeville, Équeurdreville-Hainneville, La Glacière, Querqueville et Tourlaville) qui ont fusionné en 2016. Le maire est l'ancien président de la communauté urbaine de Cherbourg. La forme de gouvernance de la ville (cinq communes déléguées), ainsi que l'enjeu de mise en cohérence des diverses identités réunies dans la commune nouvelle amènent à se questionner sur les structures urbaines et paysagères pouvant renforcer les liens à l'échelle du territoire communal, mais aussi les relations à l'extérieur.



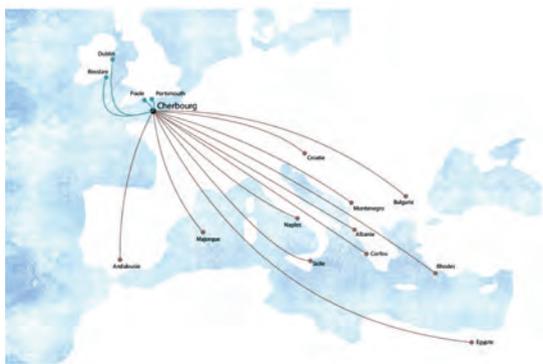
### Les bassins comme secteur à enjeux

Timothé Bahu, Achraf Kherbouche, Mado Michot, Alexis Moëllo, Mahéva Puntis



### La passerelle Michel-Legrand, construite récemment (2016)

dans le cadre du projet de renouvellement urbain « Entre Terre et Mer » (arch. Serge Renaudie) joue un rôle important dans la connexion entre les deux rives du bassin du Commerce, facilitant les déplacements piétons tout en préservant, à la demande, le passage des bateaux de pêche.



— Voie maritime — Voie aérienne

Timothé Bahu, Achraf Kherbouche, Mado Michot,  
Alexis Moëllo, Mahéva Puntis

### Mobilités à l'échelle du territoire urbain, régional et à l'international

La ville s'est développée autour de ses ports, non seulement militaire mais également commercial, de ferrys et de plaisance. Porte majeure vers l'Angleterre et l'Irlande, Cherbourg-en-Cotentin entretient aussi des liens forts avec son territoire, Caen et Paris (notamment par la route et la voie ferrée). Un aéroport localisé à l'est de la ville permet d'assurer des liaisons directes avec la Méditerranée. Le Cotentin, région très touristique aux paysages variés, peut être aussi parcouru à vélo grâce à la voie verte reliant Cherbourg et le mont Saint-Michel, ou bien à pied grâce à un chemin de Grande Randonnée longeant la côte.

### En relation avec les ports et le littoral du Cotentin

Cherbourg-en-Cotentin possède la plus grande rade artificielle en Europe et un port de plaisance de niveau international qui accueille d'importantes manifestations nautiques. Ce port se trouve sur des routes maritimes internationales et la ville peut profiter de ses activités industrielles, touristiques et connexes à la pêche. La ville et le port se tournent pourtant souvent le dos. Afin de revitaliser le centre-ville, il convient de recoudre ses tissus urbains avec l'espace public du littoral et les centralités complémentaires.



### Grandes étapes de l'évolution du port de Cherbourg-en-Cotentin

En 1850 existent à Cherbourg deux ports distincts : à l'ouest, le port militaire fortifié et, au centre de la ville, le port commercial. Suite au fort développement des activités maritimes, le port civil s'étend sur le littoral vers l'est, en rajoutant à ses fonctions le transport de passagers transatlantique. Le port s'étend ensuite vers la mer, à partir des années 1950, par la création de nouveaux quais et afin d'accueillir aussi la navigation de plaisance.

- Port militaire
- Port commercial
- Port de transport
- Port de plaisance

Chloé Abelard, Nicolas Borusak, Thibault Bouffetier, Pierre-Emmanuel Deschoux, Hadrien Dorleans, Maxime Lebossé



1 Plage de la Saline : vue sur la Grande Rade



3 Port de plaisance



5 Quais des paquebots de tourlites



7 Port des Flamands



9 Pont pivotant : connexion entre le bassin de commerce et la petite rade



2 Zone militaire / Arsenal



4 Espace touristique : La Cité de la Mer



6 Zone industrielle-portuaire



8 Zone industrielle-portuaire



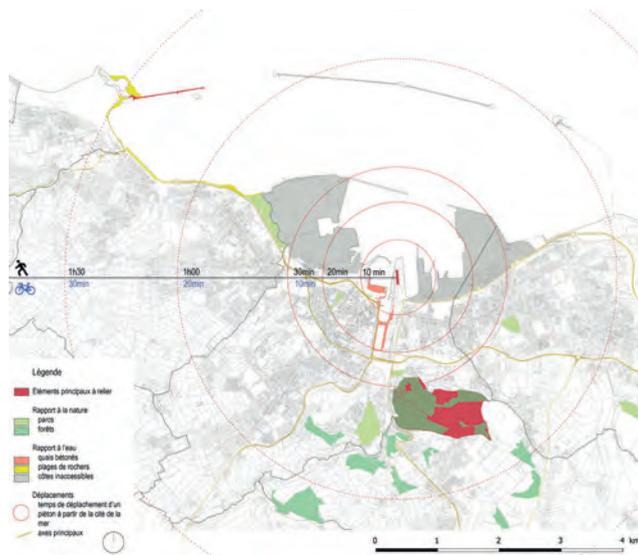
10 Bassin de commerce

### Caractérisation de la relation de Cherbourg-en-Cotentin à son littoral

Aurélien Berthemet, Nicolas Duval, Arthur Gentils, Perrine Lemieux, Alexis Le Moigno, Flavien Servette

## Distances-temps des déplacements doux du centre-ville vers les points saillants du littoral cherbourgeois

David Baptista, Manon Bories,  
Hugues Droesch, Olivier Lafont,  
Margaux Masson



## En relation avec l'arrière-pays

L'urbanisation de Cherbourg-en-Cotentin s'est progressivement déployée en occupant la plaine littorale protégée par la montagne du Roule, qui a aussi fourni le grès brut avec lequel ont été édifiées les digues du port. Du haut de ce relief (125 mètres au-dessus du niveau de la mer), des installations militaires permettaient autrefois de surveiller la mer. Aujourd'hui, depuis ce relief on peut admirer un beau panorama sur la rade et ses forts, les bassins du port et la Cité de la Mer. Le rapport avec l'arrière-pays se lit aussi dans le paysage de coteaux, plateaux et vallées où coulent la Divette et le Trottebec et où la ville a fini par s'étendre plus récemment.

## Patrimoine militaire sur fond de carte, tiré de *French ports and Harbours and plan of Paris, 1872*

Réélaboration par :

Chloé Abelard, Nicolas Borusak,  
Thibault Bouffetier,  
Pierre-Emmanuel Deschoux,  
Hadrien Dorleans,  
Maxime Lebossé.

Source : gallica.bnf.fr | BnF

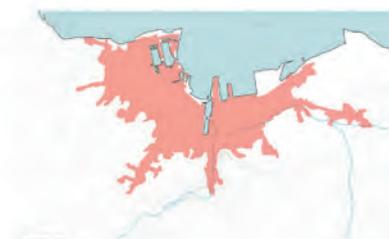




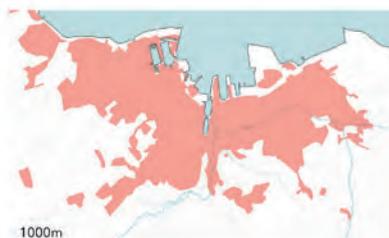
**1700**  
Carte ancienne  
Gallica



**1850**  
Carte d'état-major



**1950**  
Carte IGN



**1992**  
Photographies  
aériennes

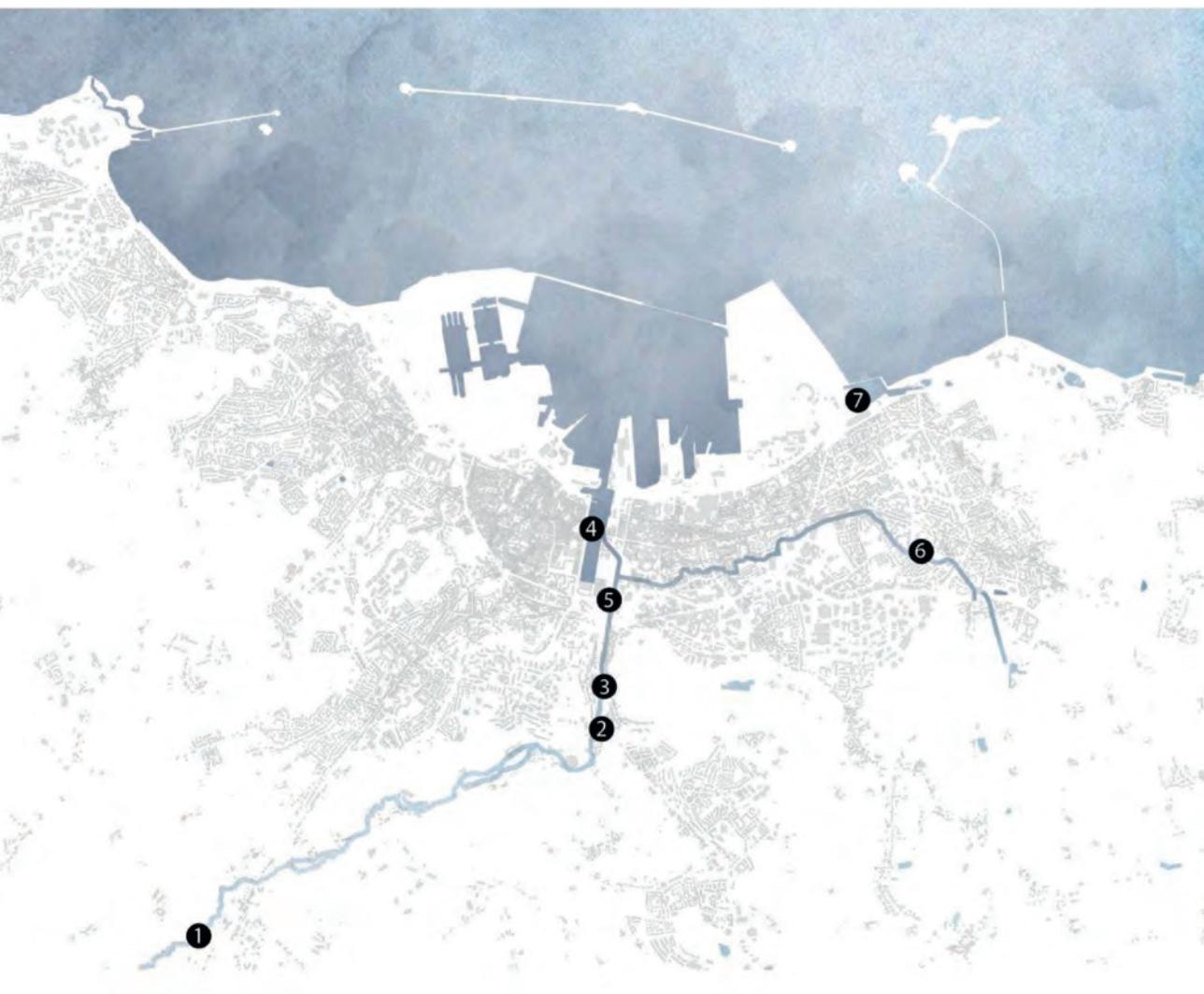


**2020**  
Carte IGN

### Évolution de l'urbanisation de Cherbourg-en-Cotentin

Chloé Abelard, Nicolas Borusak, Thibault Bouffetier, Pierre-Emmanuel Deschoux, Hadrien Dorleans, Maxime Lebossé

À Cherbourg-en-Cotentin, les thèmes portés par Action Cœur de Ville soulèvent donc des problématiques particulières à l'égard de la cohabitation de la ville avec l'eau. Des risques spécifiques existent : submersion marine, exondation des deux cours d'eau, exposition à la violence des phénomènes météorologiques.



#### Caractérisation des cours de la Divette et du Trottebec

Aurélien Berthemet, Nicolas Duval, Arthur Gentils, Perrine Lemieux, Alexis Le Moigno, Flavien Servette



1



2



3



4



5.1



5.2



6



7

1

À Sideville, la Divette n'est pas canalisée. Elle peut donc s'étendre sur les champs lors des fortes crues.

2

La Divette entre les deux coteaux.

3

Entrée canalisée de la Divette dans Cherbourg. Elle accélère le cours d'eau et augmente les risques d'inondation.

4

Port de Cherbourg où se jette la Divette.

5.1

Aménagement de ses abords par Serge Renaudie avant qu'elle se jette dans le port.

5.2

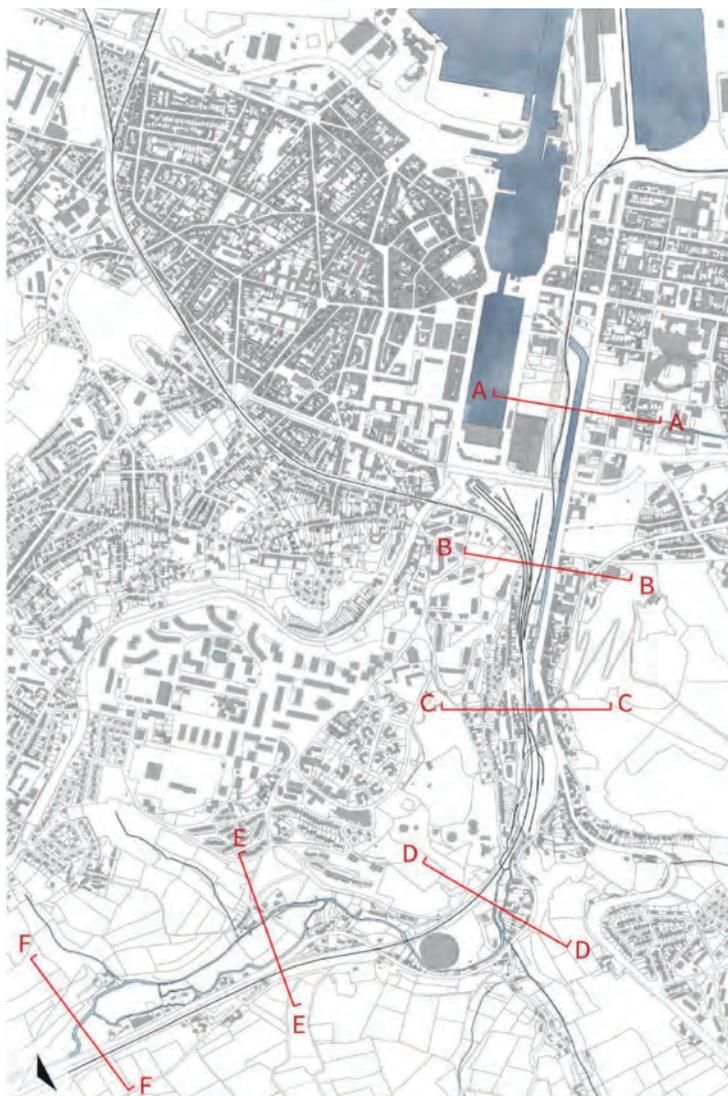
La Divette canalisée sur le port.

6

Ouvrage de dérivation du Trottebec du centre de Tourlaville afin d'éviter son inondation. Dérivation vers le port des Flamands.

7

Exutoire du Trottebec dans le port des Flamands.

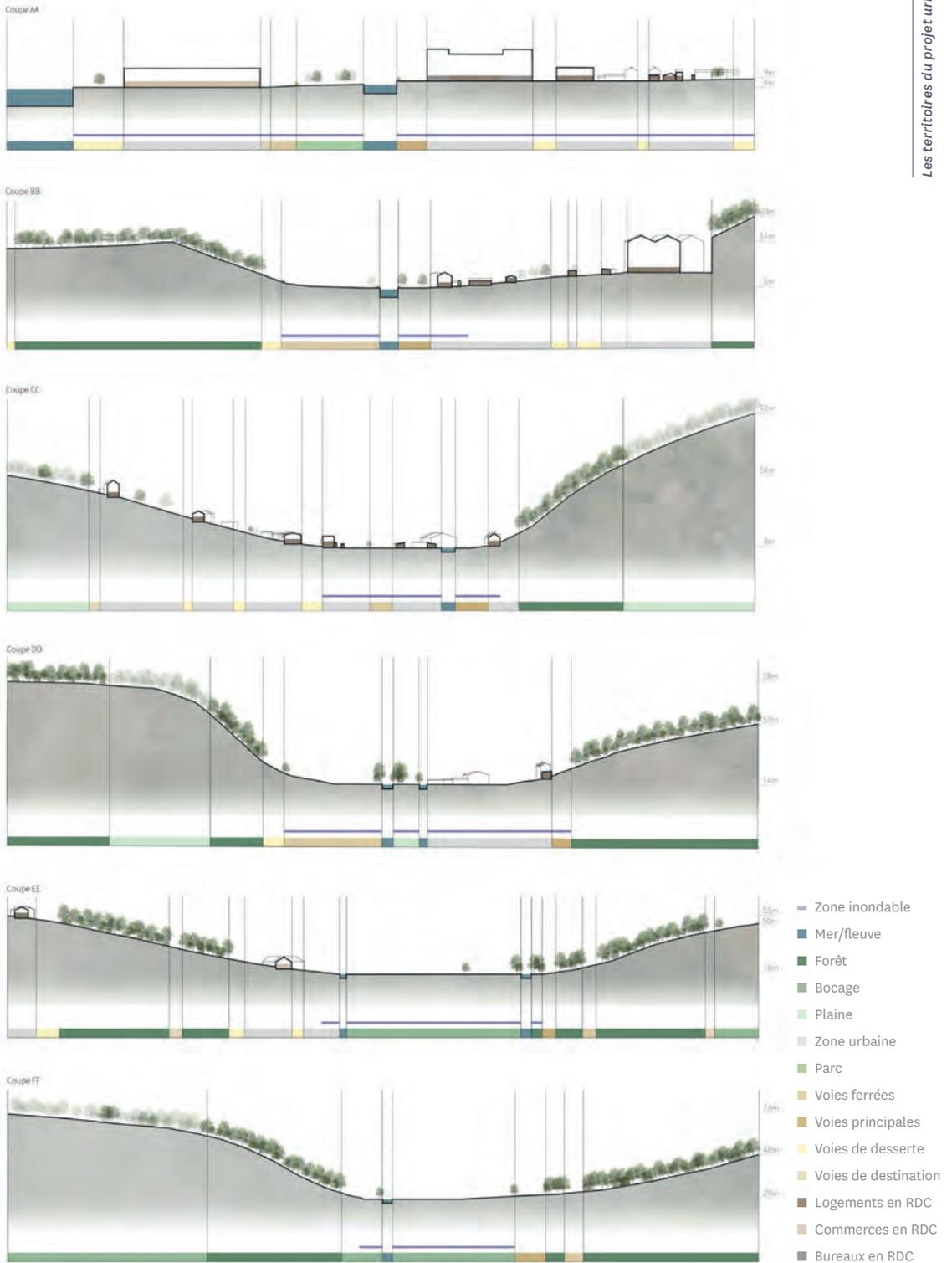


### Caractérisation du cours d'eau de la Divette

Aurélien Berthemet, Nicolas Duval, Arthur Gentils, Perrine Lemieux, Alexis Le Moigno, Flavien Servette

Penser le projet urbain et architectural comme transformation des contraintes en opportunités<sup>4</sup> incite à mobiliser les nombreuses ressources territoriales qui font de Cherbourg-en-Cotentin une ville littorale aux multiples atouts et potentialités : la variété des paysages littoraux et d'arrière-pays, les qualités environnementales du cadre de vie, la bonne dotation en équipements publics, l'économie maritime (production et loisirs), les patrimoines bâtis (ordinaires et extraordinaires), etc.

4 Frédéric Bonnet parle d'« une nouvelle approche de l'urbanisme, la contrainte comme ressource » : « [...] c'est en prenant en compte l'aléa que l'on peut envisager un développement adapté de ces territoires. Cela passe par autre chose qu'une opposition stérile entre la règle et l'action » (Bonnet, 2016, p. 11).



## Vers une ville plus résiliente : le projet urbain comme démarche d'exploration

« Le projet est une forme d'étude et de recherche ; c'est une reconstruction, une contextualisation et une réorganisation de la réalité. »

Paola Viganò, *Les territoires de l'urbanisme : le projet comme producteur de connaissance*, Metis Presses, 2014 (2010)

L'atelier de projet architectural et urbain conduit dans le cadre du domaine d'études « Architecture, Villes, Territoires » à l'ENSA Normandie fonde son positionnement sur l'emploi du processus de conception comme outil pour interroger les territoires urbains contemporains. Comme l'explique Paola Viganò (2014), le projet tel que pratiqué par les architectes est apte à décrire les situations spatiales et à les conceptualiser pour mieux les décrypter, ainsi qu'à formuler des hypothèses concernant les possibles transformations territoriales à partir de configurations de variables dont on ne connaît pas, à présent, les potentielles évolutions.

Aussi, ce positionnement s'appuie sur une tradition de travaux en sciences humaines et sociales<sup>5</sup> visant à montrer que le travail en atelier de projet est tout d'abord une démarche dont l'objectif est d'éduquer à une pratique réflexive. Celle-ci se traduit principalement en la structuration des questionnements (*problem setting*) plutôt qu'en l'apport de réponses immédiatement applicables (*problem solving*, Schön, 1983). Le processus de conception devient ainsi un temps durant lequel on explore des territoires, conceptuels et réels (Viganò, 2014), tout en faisant émerger des connaissances et en précisant des problématiques, spécifiques et/ou généralisables.

Enfin, la démarche partenariale, comme nous l'avons dit dans l'introduction, permet un apprentissage « collaboratif » prenant en compte les savoirs d'acteurs ancrés dans le territoire, mais extérieurs au monde de l'école. Cette attitude se trouve être particulièrement adaptée au domaine de l'urbanisme qui, selon le philosophe de l'urbain Thierry Paquot (2010), se pose en termes de « problème » et non de « solution ». L'urbanisme – en tant qu'expression d'une société – est « l'affaire » de tous les citoyens, qui doivent pouvoir participer au débat concernant l'amélioration de leurs lieux de vie. La question des impacts des changements climatiques sur la vie en ville, d'ailleurs, est l'une des variables qui ne peut que nous concerner tous.

Selon le cinquième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les risques liés au changement climatique urbain sont en forte augmentation : élévation du niveau de la mer, importance des marées, précipitations extrêmes, inondations, éboulements, sécheresses, aridité et diminution de la disponibilité d'eau, la pollution, etc. Par conséquent, la diffusion des impacts négatifs sur les habitants, leur santé, leurs moyens de subsistance, leurs activités et, plus en général, sur l'économie et sur les écosystèmes est en hausse. De plus, si l'on

subit d'ores et déjà certains de ces effets néfastes, il ne faut pas oublier que les risques les plus importants sont ceux de long terme : augmentation de la température globale de l'atmosphère et des océans, fonte des calottes polaires et des glaciers de montagne, augmentation du niveau des océans, etc., qui, de surcroît, seront (au moins en partie) irréversibles. La ville concentre les manifestations les plus aiguës des impacts environnementaux et sociétaux de ces phénomènes, en mettant en exergue les injustices spatiales accrues, entre autres, par les politiques de l'urgence. Si des mesures d'adaptation doivent donc être mises en place rapidement, les écosystèmes urbains ont besoin aussi de réponses structurelles et de long terme.

Plusieurs villes à l'échelle mondiale se sont déjà donné l'objectif de se repenser avec le climat. Certaines de ces villes<sup>6</sup> ont été identifiées par Jean-Jacques Terrin (2015) comme des « laboratoires d'innovation urbaine » agissant sur au moins trois registres : le monitoring, la mitigation et l'adaptation. Bien que la ville ancienne ait expérimenté, empiriquement mais efficacement, des solutions d'implantation prenant en compte les qualités du sol, de l'ensoleillement, de la ventilation (autant pour ce qui est de l'espace public que du logement) et malgré les connaissances dont nous disposons grâce aux études de climatologie urbaine (Terrin, 2015), les outils courants de l'urbanisme et du projet urbain (à la différence de ceux de l'écoconception à l'échelle du bâtiment<sup>7</sup>) doivent encore être affinés pour répondre à la prise en compte des changements climatiques.

Les démarches de projet urbain et architectural conduites au sein de l'atelier de l'ENSA Normandie ont pour but d'explorer ces questionnements, tout en mettant en avant les paradoxes et les difficultés à faire converger des objectifs qui, parfois, peuvent s'opposer. Pour ne rappeler que quelques exemples : comment concilier la densité urbaine (et l'objectif de zéro artificialisation nette) avec le besoin de sols non imperméabilisés contribuant à la régulation du microclimat en ville, à la gestion de l'eau et à la qualité du cadre de vie pour les habitants ? Si la nature en ville apporte des services écosystémiques, des espaces publics support de pratiques diverses, ainsi que des valeurs esthétiques, quel type de nature amener en ville, qui soit adaptée au climat local, raisonnable en termes de consommation en eau, en coûts de gestion ? Comment éviter les potentielles nuisances (espèces invasives, allergies, obstruction des vues sur le paysage, etc.) ? Comment gagner de la surface d'espace public au détriment des espaces routiers, tout en garantissant le bon écoulement de la circulation ? Comment financer les transports en commun afin de rééquilibrer le mix modal en ville ?

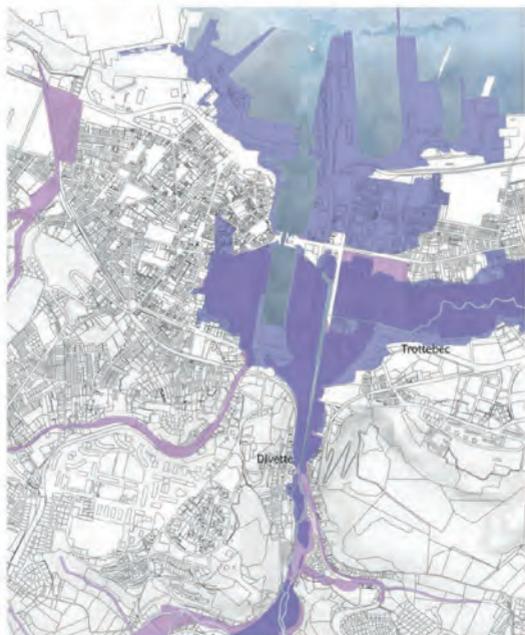
Durant le semestre d'atelier, ces interrogations (et bien d'autres) émergent et sont discutées (entre étudiants et enseignants, mais aussi avec les acteurs locaux, dans des temps réservés à ces échanges<sup>8</sup>). Pour tenter d'y répondre, dans un premier temps, il s'agit de se nourrir des données et des documents de planification élaborés et mis à disposition par les partenaires, ainsi que d'observations *in situ*, de recherches bibliographiques et d'archives, d'entretiens avec les habitants, etc.

6 En l'occurrence Barcelone, Lyon, Marseille, Montréal, Nantes, Rennes, Rome, Stuttgart, Toulouse, Vienne.

7 Cf., par exemple, les travaux des concepteurs qui s'inscrivent dans le mouvement dit de la « Frugalité Heureuse et Créative », ainsi que leur Manifeste.

8 Par exemple à l'occasion des visites de la ville, des tables rondes organisées avec les acteurs locaux et lors des enquêtes conduites à l'initiative des étudiants.

## Submersions marines et débordement des cours d'eau



- Risque d'inondation par débordement des cours d'eau (Divette et Trottebec)
- Risques de submersions marines

## Espaces sous le niveau de la mer



A Sideville la Divette déborde sur le champ voisin, 2010



L'accès principal de Cherbourg est interrompu, 2010

### Crue de la Divette et du Trottebec

-1846 : importante crue de la Divette due à des pluies très importantes et à une montée des eaux.

-23/10/1880

-22, 23, 24, 25/1949 : deuxième plus grande crue de Cherbourg (100 ha sur 710 ha est inondés). Quartier de la Roule, la place Divette et le quartier de l'hôpital ont été les plus impactés.

-31/12/1959

-04/01/1960

-04/11/1960

-31/01/1961

-07/12/1961

-05/08/1963

-21/11/1963

-13/06/1964

-20/01/1965

-30/10/1966

-28/02/1967

-01/11/1967

-25/12/1999

-01/08/2001

-10/03/2008

-2010 : Plus grande crue récente. Vallée fortement touchée avec plus d'un mètre d'eau sur l'Avenue de Paris et dans Cherbourg (Source : PPRN)

### Risques et épisodes d'inondation/submersion

Aurélien Berthemet, Nicolas Duval, Arthur Gentils, Perrine Lemieux, Alexis Le Moigno, Flavien Servette

Source : PPRN de la Région de Cherbourg, 2019

Dans un deuxième temps, les étudiants proposent des stratégies, des scénarios et des projets visant à imaginer, à la fois :

- comment réduire, sur le moyen/long terme, les vulnérabilités de l'écosystème urbain littoral par la résilience, c'est-à-dire par la prise en compte des opportunités que peuvent offrir ces nouvelles conditions environnementales;
- comment contribuer, sur le long terme, à la mitigation des effets des changements climatiques en agissant notamment sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le domaine de la construction et des mobilités.

Prônant un « urbanisme incrémental », progressif, « des petits pas » (Masboungi et Mangin, 2009) et mettant l'accent sur l'existant comme ressource multiple (symbolique, formelle, matérielle) pour le projet, l'atelier se concentre principalement sur l'espace public comme objet d'étude et d'expérimentation prioritaire en raison du fait qu'il représente en même temps :

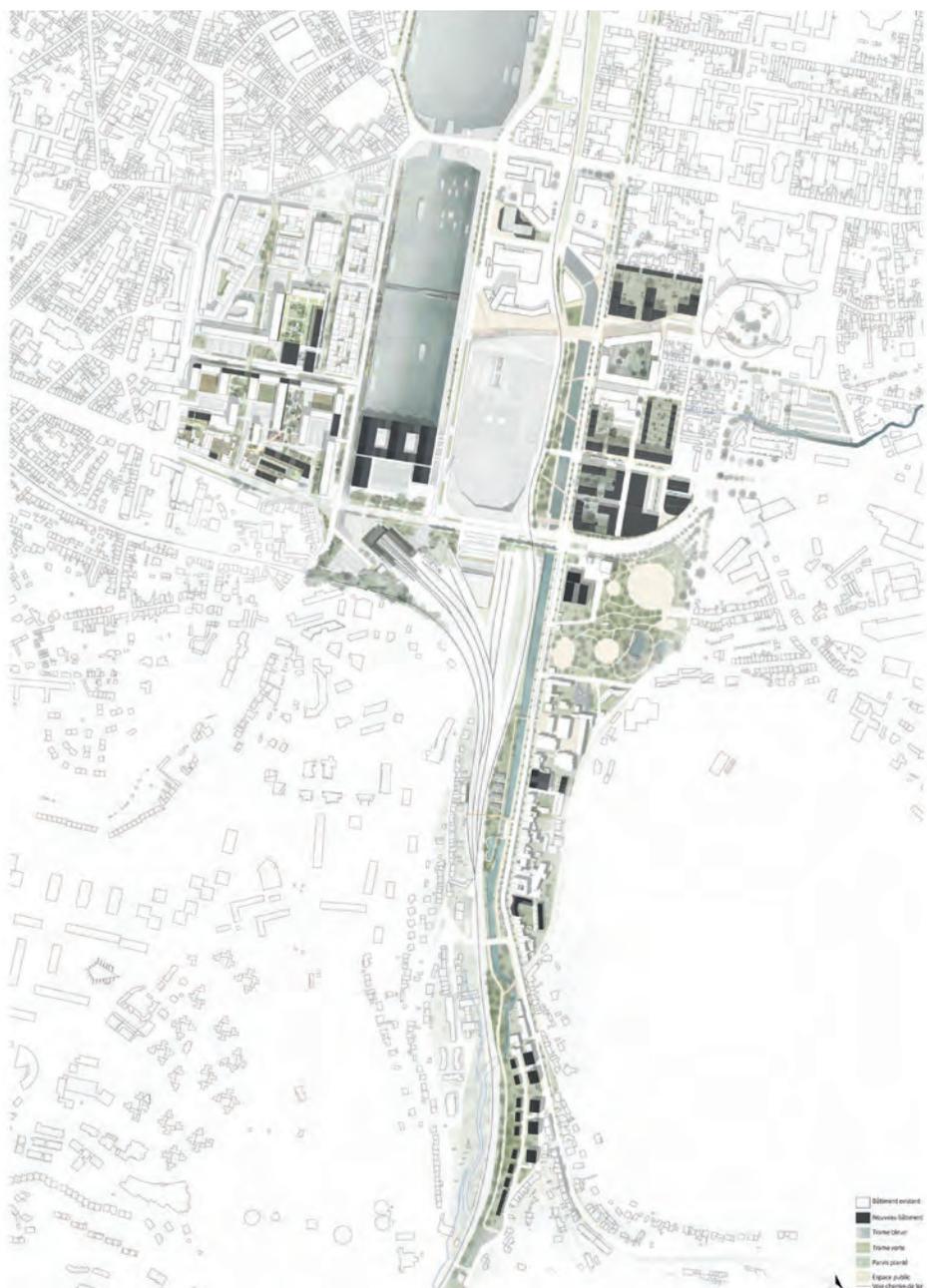
- la structure physique et sociale de la ville, d'une part en tant que « permanence urbaine » face à la mutabilité des programmes et du bâti et, d'autre part, en tant que support de pratiques des habitants et des usagers;
- un lieu stratégique de déploiement de la résilience urbaine, d'adaptation face aux risques de l'habiter avec l'eau et, plus largement, avec les changements climatiques;
- une des conditions d'attractivité pour les habitants tout comme pour les acteurs économiques, ainsi qu'un espace urbain potentiellement générateur d'autres projets (tant de réhabilitation que de transformation ou d'extension, si besoin est) qui viendront s'y greffer.

À cet effet, les stratégies et les projets des étudiants peuvent être regroupés en trois catégories d'actions sur les composantes de l'espace public (dont les usages et les interfaces avec l'espace privé, car ces deuxièmes contribuent à la construction du premier).

### **Rendre la ville plus résiliente en transformant le sol urbain**

Le sol des villes concentre une multiplicité d'enjeux. Ressource finie et non renouvelable, le sol est un substrat vivant, contribuant à la régulation hydrique et climatique, ainsi qu'à la biodiversité. En tant que foncier, il a aussi une valeur économique et il est support de pratiques et d'usages divers qui peuvent rentrer en concurrence (construction, espace public, production, etc.). Le sol est aussi un vecteur d'histoire, de cultures, d'identités (Mantziaras et Viganò, 2016). Pour toutes ces raisons, le sol de la ville est l'objet premier du projet urbain.

Le plan-guide « Un réseau de parcs en ville » explore notamment l'aspect des services écosystémiques rendus par la désimperméabilisation et la renaturation du sol. Sans prétendre fournir une solution technique parfaitement efficace du point de vue hydraulique, ces projets suggèrent de transformer certains espaces dédiés à la circulation routière et au stationnement en espaces tampons d'absorption des risques de submersion et inondation. Il s'agit par ailleurs de révéler le potentiel de transformation de l'entrée de ville depuis l'arrière-pays (projet « La densification du seuil ») et de proposer des améliorations du cadre de vie des habitants du quartier de la Divette (projet « Le mail planté »).



### Plan-guide « Un réseau de parcs en ville »

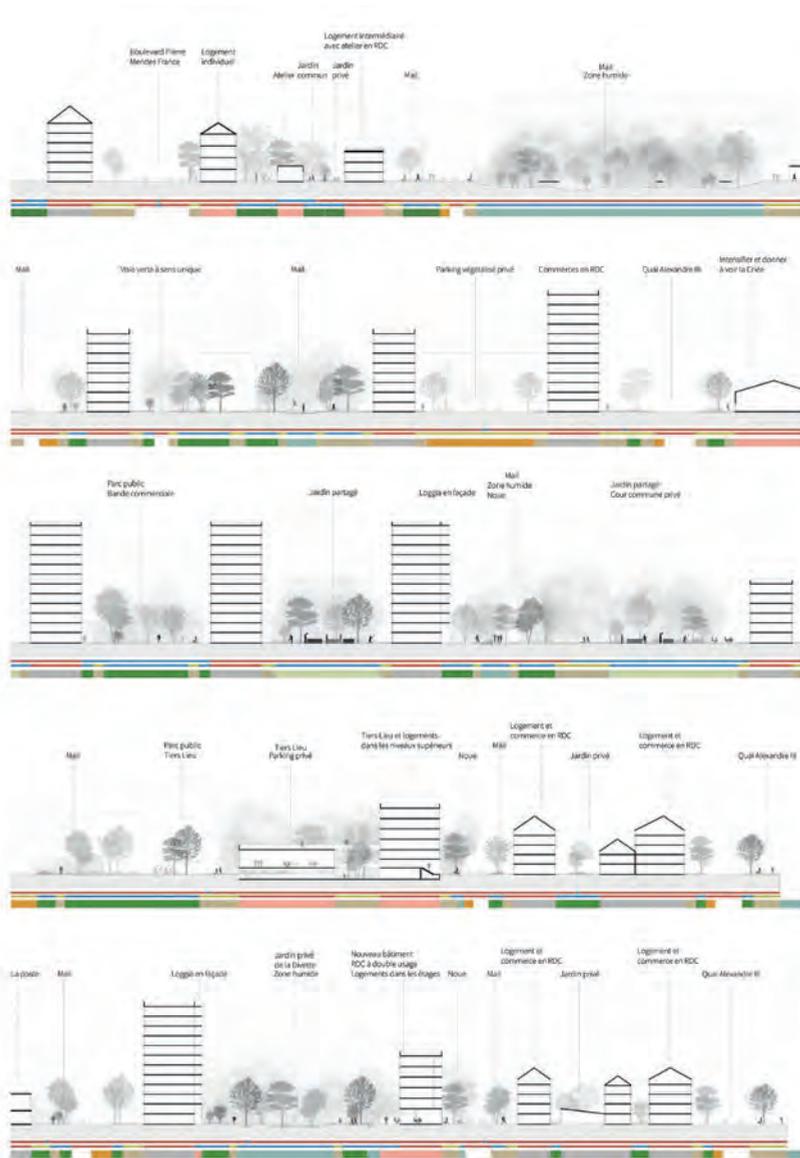
La Divette est un élément majeur du paysage de Cherbourg : connexion entre l'arrière-pays et le littoral, la rivière participe à la trame bleue mais elle est aussi responsable d'épisodes d'inondation. Lors des crues, l'accès à la ville et les zones adjacentes au port, dont les sols sont majoritairement imperméabilisés, se retrouvent submergés. Le projet cherche à conjuguer l'enjeu de la désimperméabilisation du sol pour améliorer la gestion du risque d'inondation avec la nécessité de donner aux habitants plus d'espaces de nature en ville.



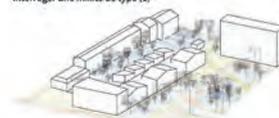
### Projet « La densification du seuil »

Le projet propose de prendre en compte les différents niveaux de risque pour établir les modalités de transformation de l'entrée de ville le long de la Divette. Dans le secteur de la friche ferroviaire, il serait donc possible d'intensifier progressivement l'urbanisation en réhabilitant le bâti peu impacté par le risque, tout en construisant des logements plus résilients capables d'accueillir des usages adaptés pour les niveaux inondables.

Aurélien Berthemet et Perrine Lemieux

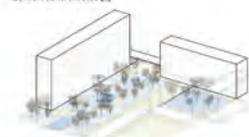


#### Interroger une mixité de type (1)



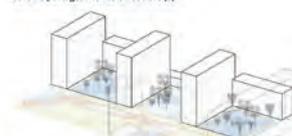
Imperméabilisation du sol : -31,3 % d'imperméabilisation des sols  
 Avant: 59,2 %  
 Après: 51,34 %  
**42,2 % de sol perméable**

#### Le Mail de La Divette (2)



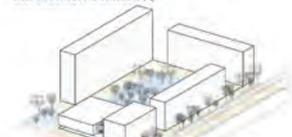
Imperméabilisation du sol : -46,1 % d'imperméabilisation des sols  
 Avant: 59,2 %  
 Après: 52,4 %  
**47,6 % de sol perméable**

#### Jardins partagés : cohésion sociale (3)



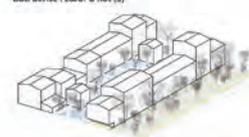
Imperméabilisation du sol : -37,7 % d'imperméabilisation des sols  
 Avant: 59,2 %  
 Après: 52,8 %  
**76,2 % de sol perméable**

#### Tiers Lieu : nouvelle centralité (4)



Imperméabilisation du sol : -41,5 % d'imperméabilisation des sols  
 Avant: 59,2 %  
 Après: 57,2 %  
**42,8 % de sol perméable**

#### Bâti dense : cœur d'îlot (5)



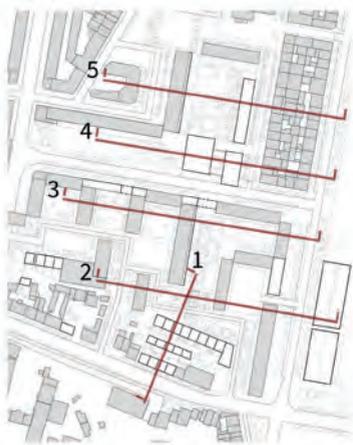
Imperméabilisation du sol : -39,5 % d'imperméabilisation des sols  
 Avant: 59,2 %  
 Après: 56,7 %  
**40,3 % de sol perméable**

### Projet « Le mail planté, cadre d'une gestion intégrée des risques »

Le projet s'appuie sur la transformation des grandes surfaces de parking du quartier de la Divette en une trame d'espaces végétalisés visant à favoriser les mobilités douces entre le centre-ville historique et d'autres centralités comme les bassins et la criée, la gare, le centre commercial. Le mail planté devient une structure urbaine aux rôles multiples : contribution à la gestion des eaux (-30 % d'espaces imperméabilisés), amélioration du cadre de vie des habitants, accueil de nouveaux programmes d'habitat et d'équipements (dont un tiers-lieu pouvant se transformer en refuge en cas de fortes inondations).

Nicolas Duval et Arthur Gentils

### Coupe sur le mail planté 1-500



- Sol perméable
- Sol imperméable
- Sol minéral
- Jardin privé
- Le mail
- Espace vert public
- Jardin partagé
- Noue
- Zone humide
- Port
- Nouveau bâti
- Bâti existant
- Parking
- Zone minérale

### Statut des sols existants



- Espace privé perméable
- Espace public perméable
- Parking imperméable
- Voirie imperméable
- Espace piéton imperméable



### La trame verte et bleue

- Jardin privé
- Espace public végétalisé
- Voie plantée
- Piste cyclable
- Mail planté
- Jardin commun
- Espace public minéral
- Privatisation
- Parcours piéton
- Port marchand
- Zone humide
- Noue
- Criée
- Activités
- Jardin partagé
- Parking

### Les chiffres clés

- Démolition :
- 16 logements collectifs
  - 2 logements individuels
  - 4 commerces

### Total de démolition 22 bâtiments

### Construction

- Logement :
- 5 logements individuels
  - SDP = 1250 m<sup>2</sup>
  - 16 logements intermédiaires
  - SDP = 2033 m<sup>2</sup>
  - 21 logements collectifs
  - SDP = 2230 m<sup>2</sup>

Total SDP logement : 5 513 m<sup>2</sup>

### Total de logements construits 42 logemen

### 20 locaux construits

- Équipements :
- Tiers lieu de 800 m<sup>2</sup>
  - Espace enfant 676 m<sup>2</sup>
- 2 équipements construits**

- Suppression de 370 places de parking
- Mise en place de 387 places de parking

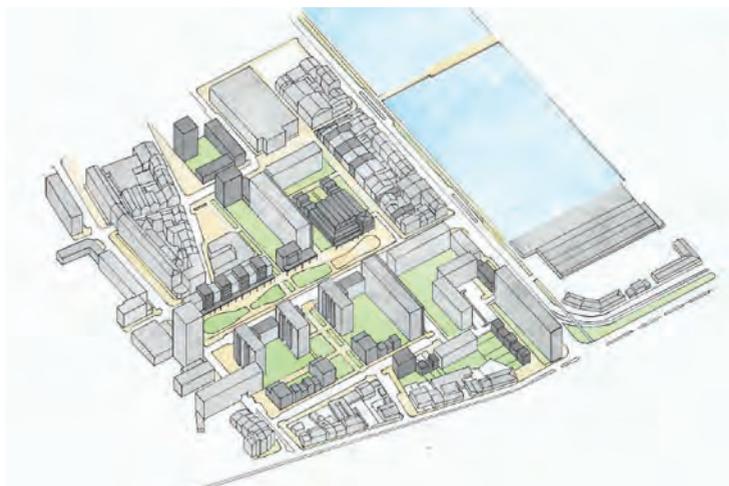
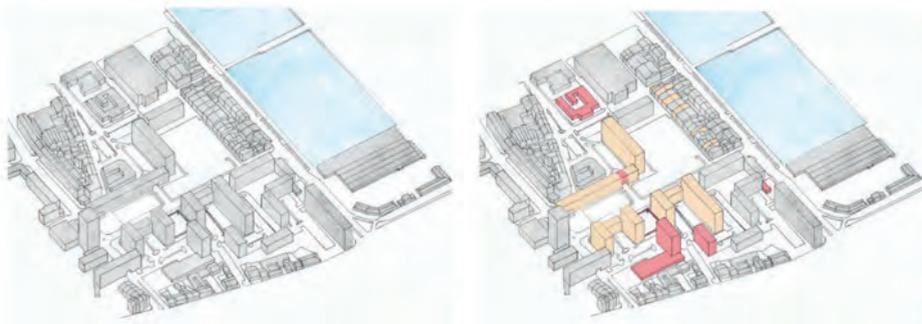
Le projet « La ville participative et agricole » propose un scénario différent pour le quartier de la Divette. Afin de libérer le sol, de le végétaliser et de créer un bassin de rétention, les parkings sont rationalisés dans un silo intégrant une ferme urbaine. Aussi, puisque le quartier est actuellement habité par une population vieillissante, le projet formule l'hypothèse d'un renouvellement générationnel menant à des réflexions à l'égard d'une possible diversification typologique de l'habitat pouvant attirer de nouveaux ménages.



### Projet « La ville participative et agricole »

Plusieurs dispositifs sont envisagés afin de contribuer à une meilleure infiltration de l'eau dans le sol en cas d'inondation : un bassin de rétention creusé en guise d'amphithéâtre et parc urbain (pouvant, d'une part, stocker l'eau de façon temporaire lors de fortes précipitations et, d'autre part, accueillir des usages de loisirs et de détente), un ruisseau sec permettant d'évacuer l'eau vers les bassins de rétention, l'utilisation de revêtements de sol minéraux mais perméables.

Chloé Abelard et Maxime Lebossé

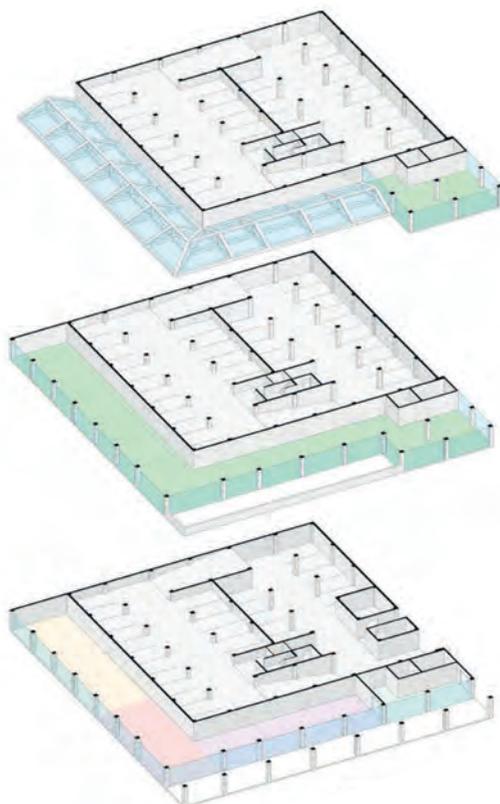


Sur le long terme, il est possible d'envisager la démolition des bâtiments les plus vétustes de l'ensemble pour diversifier les types de logements (petit collectif, maison en bande, résidence seniors) et d'attirer de nouveaux habitants dans le quartier.

La ferme urbaine est conçue comme un équipement public sur trois niveaux, composé d'une coopérative agricole, d'un espace de vente des produits, d'un restaurant, d'une salle polyvalente et d'espaces dédiés aux cultures hors-sol profitant d'eaux pluviales récupérées. Des activités pédagogiques et de sensibilisation sont prévues, pouvant se prolonger dans les jardins participatifs et sur les toits-terrasses des immeubles réhabilités.

#### Axonométrie éclatée de la ferme urbaine

- Coopérative
- Espace de culture
- Restaurant
- Salle polyvalente
- Stockage et accès
- Parking



## Hierarchiser les réseaux et rééquilibrer les mobilités

Prendre en compte la géographie et le paysage où s'insère Cherbourg-en-Cotentin montre la nécessité de remettre en relation la ville avec son littoral. Les infrastructures routières et portuaires, en fait, rendent souvent difficile voire impossible l'accès à la mer depuis la ville consolidée. Les stratégies proposées visent à réinterpréter l'espace de la route littorale comme un véritable espace public, plus apaisé et perméable, permettant de rééquilibrer les mobilités en faveur des transports en commun et des modes doux et de contribuer ainsi à l'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub>.

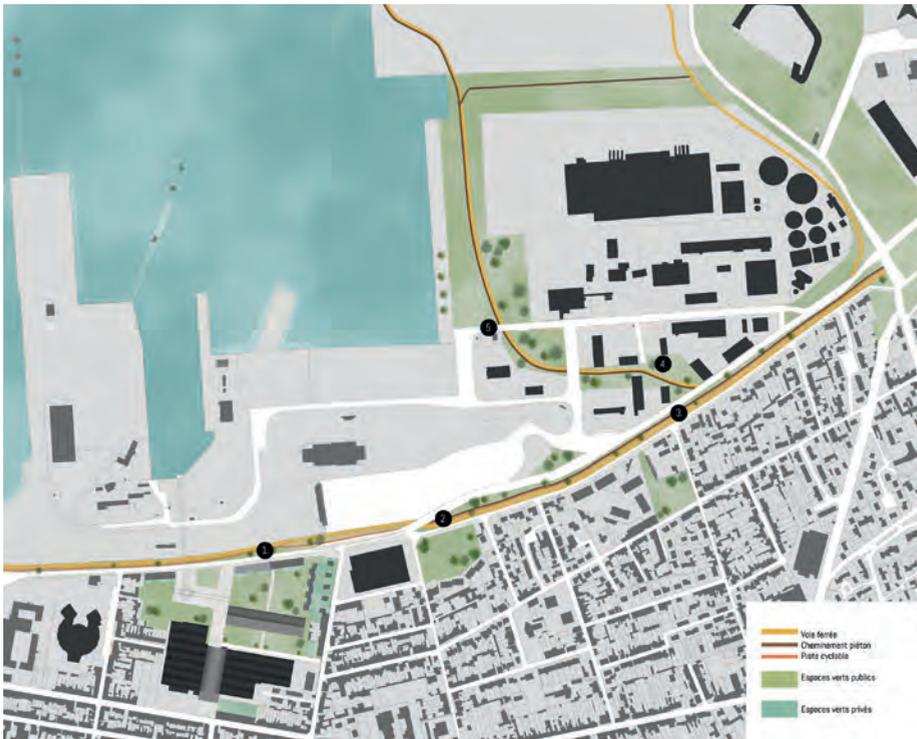
Bien que posant des questions de fluidité de circulation (qui pourront être réglées par des études techniques plus approfondies), la réduction du gabarit des routes départementales D900 et D901<sup>9</sup> permet de mieux partager la chaussée entre les différents usagers. Les plans-guide « De la limite à l'interface » et « Autour des bassins portuaires » proposent aussi de faire découler de cette transformation l'élargissement et la végétalisation de l'espace public pour la promenade et les loisirs, ce qui permet de mettre en scène et de rendre plus urbains les espaces industrialo-portuaires qui participent à l'identité de Cherbourg-en-Cotentin (projet « Scénographie portuaire ») et, éventuellement, de gagner du foncier pour la construction.



### Plan-guide « De la limite à l'interface »

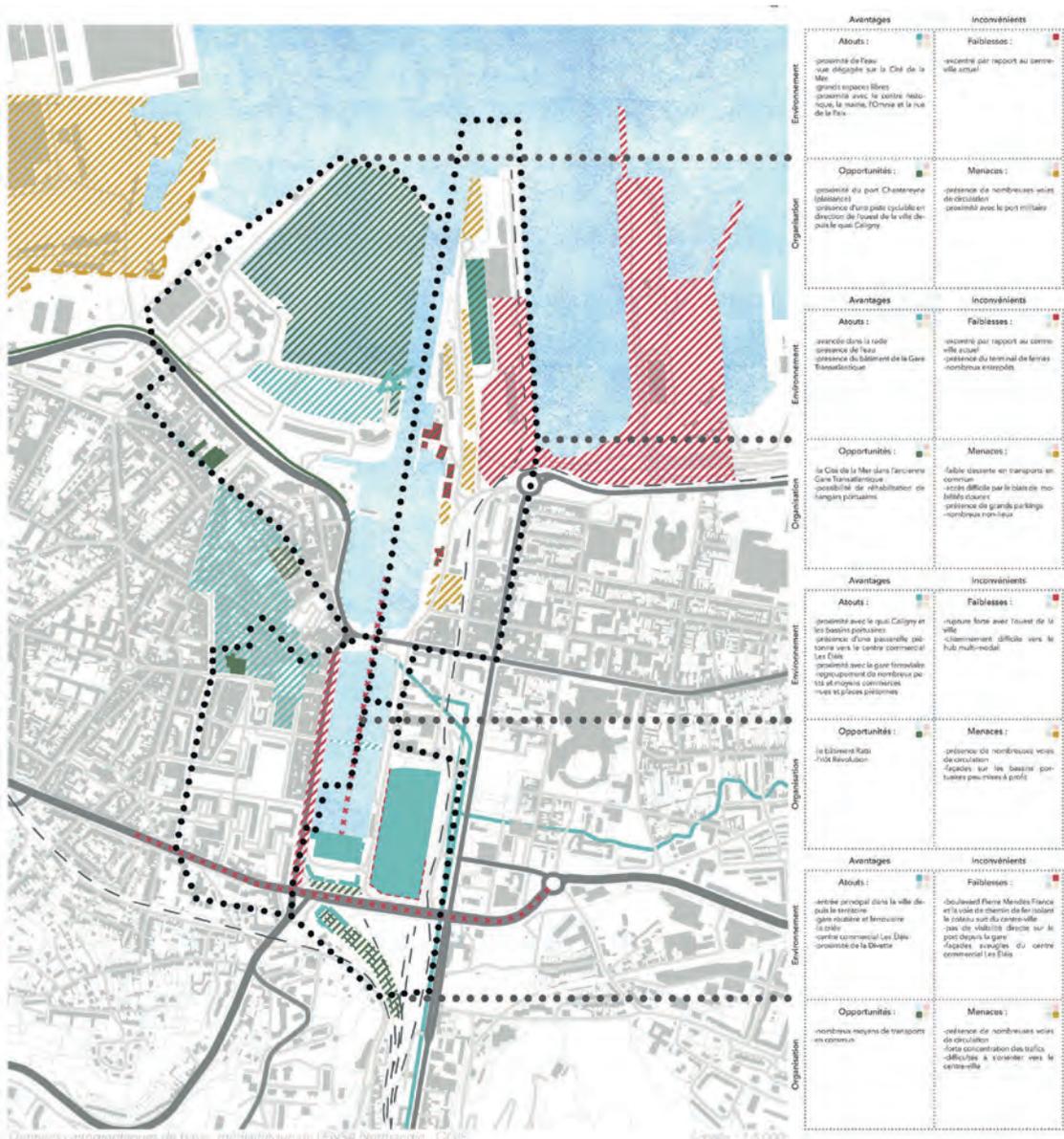
Si l'enchaînement des ports structure le littoral de Cherbourg-en-Cotentin, une plus grande perméabilité entre ces espaces dédiés aux activités maritimes et l'urbanisation est souhaitable. Le projet cherche à nuancer les limites entre secteurs en favorisant les accès, en valorisant les visibilités et en confortant des usages collectifs (notamment via des équipements culturels et le réseau des espaces publics).

Emma Chasselain, Pierre Duval, Clara Texier, Jad Wehbe



### Projet « Scénographie portuaire »

À court terme, un boulevard urbain planté est réalisé, s'appuyant sur une nouvelle connexion en transports en commun et valorisant en même temps les modes doux. Cela permettrait d'intensifier le secteur portuaire en installant de nouvelles entreprises, tout en les « mettant en scène » le long d'une promenade.

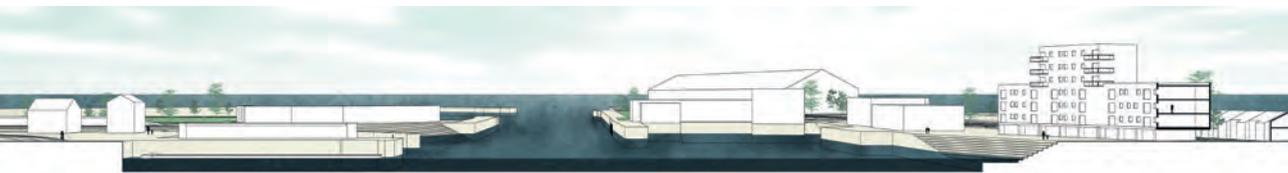


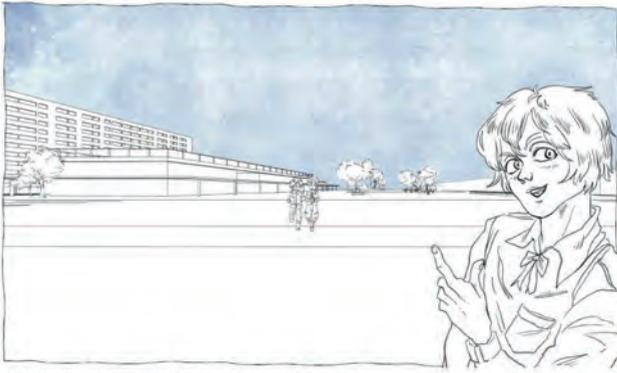
### Plan-guide « Autour des bassins portuaires »

La mise en place du bus à haut niveau de service permet d'imaginer une ville plus apaisée autour des bassins. La place de la gare ferroviaire s'ouvre à la mer grâce à la réorganisation du bâtiment de la criée.

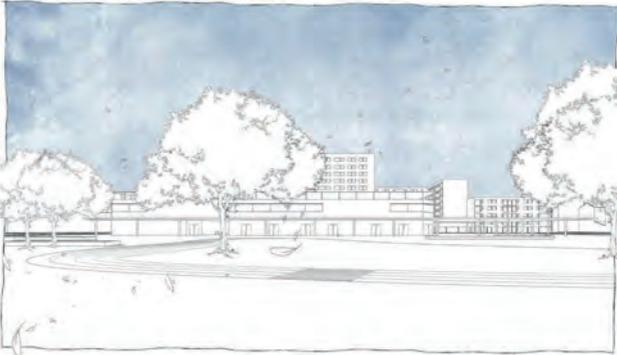
La passerelle Michel-Legrand est prolongée à l'ouest vers le quartier de la Divette pour le mailler par de nouveaux espaces publics réappropriés suite à la rationalisation du stationnement. Les quais de la rive est sont restitués à la promenade vers la Cité de la Mer par le biais de nouveaux îlots d'habitat comportant au rez-de-chaussée des usages de loisirs et restauration. L'espace public de la Plage verte est complété par une nouvelle agora accueillant des activités temporaires.

Timothé Bahu, Achraf Kherbouche, Mado Michot, Alexis Moëlle, Mahéva Puntis





Entrée de ville et point de vue depuis la gare  
Une ouverture visuelle sur la Criée, le parc urbain et le bassin du Commerce



Le parc urbain planté en relation avec la Criée  
Une place verte avec gradins - système pour freiner les dégâts provoqués lors des inondations



Les quais du bassin du Commerce  
Un espace planté - Séparation entre les flux motorisés et les piétons et piste cyclable

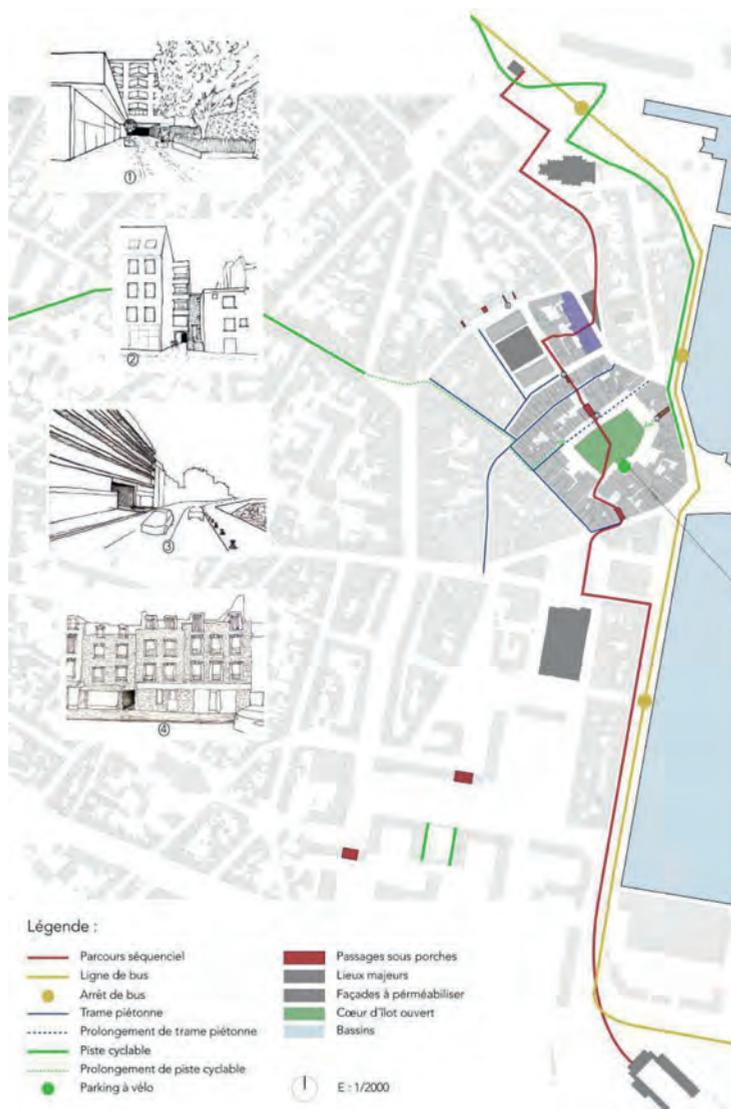
Projet « Aiguillage autour  
du bassin du Commerce »

Mado Michot et Alexis Moëlle

### Valoriser l'existant par la mise en valeur, la mise en usage, la transformation calibrée

Face à l'incertitude et au manque de moyens économiques des collectivités pour lancer des grands projets urbains, une des possibilités pour agir tout de même est de tester des transformations sobres, misant sur la valorisation du déjà-là (espaces urbains et/ou usages). Il s'agit de favoriser un nouveau regard sur des espaces délaissés ou oubliés et de les mettre en valeur.

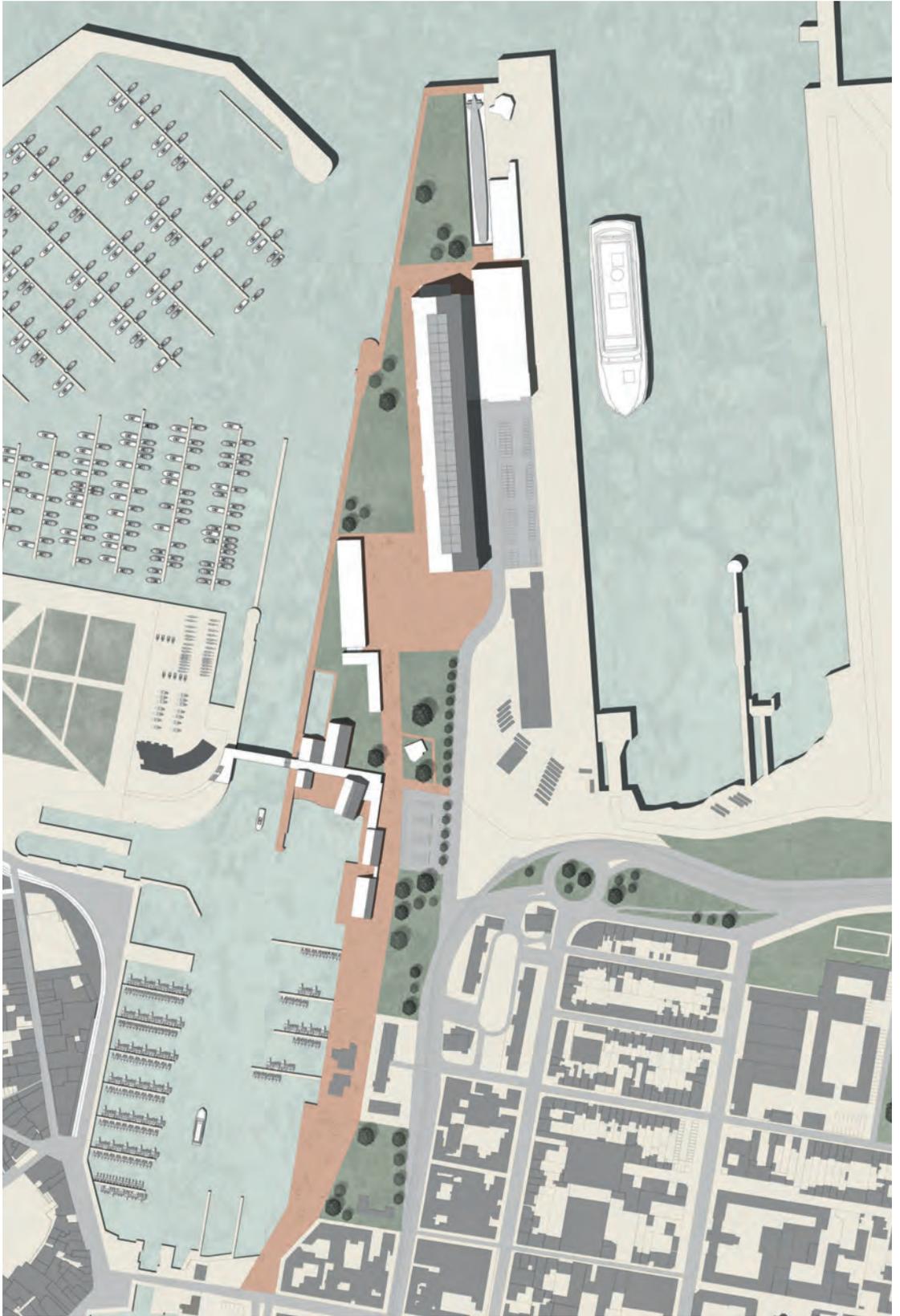
Le projet « Réinventer le centre ancien par les cœurs d'îlots », par exemple, complète et rend poreux l'îlot de l'ancien château afin d'en montrer les vestiges, intégrés dans un jardin public.

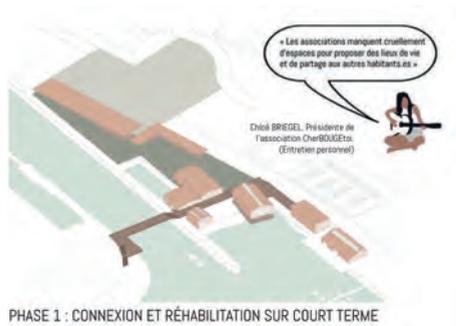
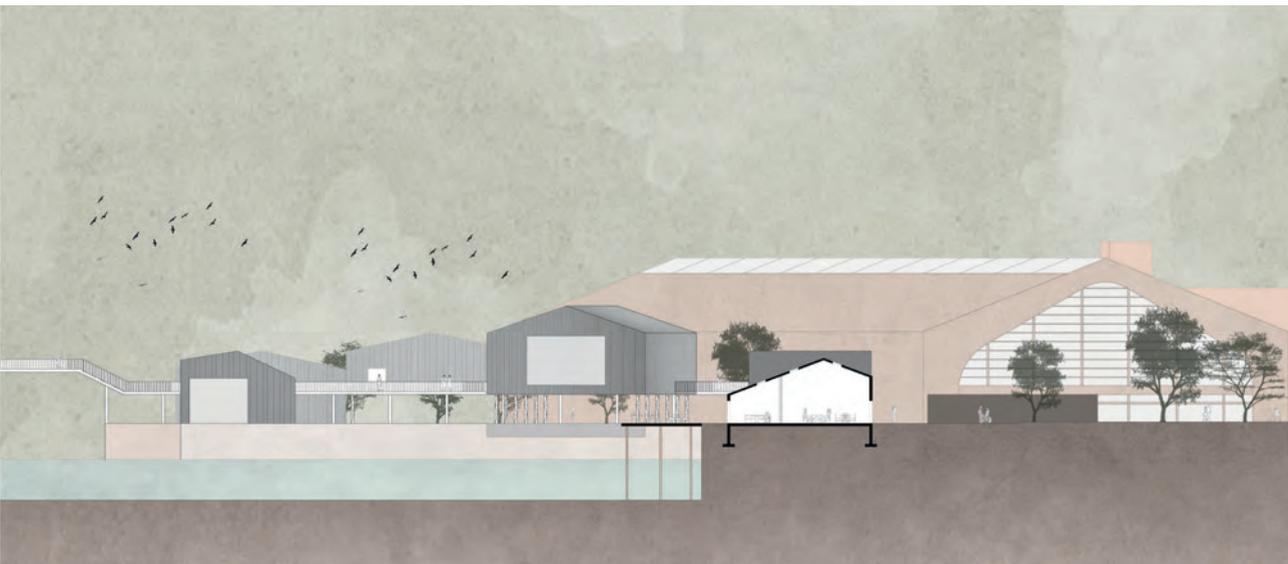


### Réinventer le centre ancien par les cœurs d'îlots

Zakariae Ait Said  
et Sami Amirou

Mais puisque au-delà du centre-ville historique il est parfois difficile de faire percevoir une identité urbaine consensuelle et de faire reconnaître les patrimoines ordinaires, la stratégie du projet peut consister à donner à voir la valeur intrinsèque d'un espace bâti. Souvent, cette valeur réside dans l'existence elle-même du lieu construit, dans son histoire, dans ce qu'il symbolise, dans l'énergie grise qu'il représente et/ou dans son potentiel de réutilisation. Les usages informels repérés sur les quais de la Cité de la Mer (guinguettes estivales à l'ouest, pêche de loisir à l'est) suggèrent de préparer la transformation de cet espace par des projets d'urbanisme transitoire visant à révéler les qualités des grands volumes de la halle Bellot et des autres hangars, rapidement adaptables pour des activités associatives, artisanales, événementielles (projet « Le tissu associatif comme acteur de la résilience urbaine »).





### Le tissu associatif comme acteur de la résilience urbaine

En adoptant le parti de ne rien démolir sur le site et de réutiliser les hangars, le projet pose la question des usages les plus adaptés sur le court et le long terme, tout en profitant pour dessiner des nouveaux parcours piétons permettant de connecter plus rapidement la Cité de la Mer avec le centre-ville (cf. projet « La porosité par l'espace public »), même lors d'épisodes de submersion du secteur.

Jad Wehbe

Aussi, il peut s'agir de préserver des espaces vides pour des usages futurs, difficiles à prévoir. À cet effet, le port est considéré comme un espace de respiration pour la ville, de transition et d'articulation entre centre-ville et mer. Le projet « Les quais du port de plaisance, la porosité par l'espace public » adopte le parti de redessiner l'espace de la Plage verte afin de recoudre les relations avec les tissus du centre ancien, considérée comme précondition pour la réappropriation du centre-ville face à la vacance résidentielle et commerciale.



#### Projet « La porosité par l'espace public »

La Plage verte est redessinée en espace végétalisé servant à la fois à mieux articuler le port et le centre-ville, à protéger ce dernier des inondations, ainsi qu'à accueillir des usages temporaires, réguliers (marchés, brocantes) ou ponctuels, organisés (événements) ou répondant à des urgences imprévues (migrations, pandémies, etc.).

Manon Bories



## Les bienfaits pédagogiques de l'atelier partenarial

La mosaïque des projets de l'atelier (p. 64-65) dessine un réseau d'espaces publics porteurs d'enjeux urbains et territoriaux. Émerge ainsi un territoire de projets où même des micro-interventions peuvent traduire des stratégies de grande ampleur. Cette représentation se veut un pivot entre les outils de la planification territoriale et l'échelle opérationnelle du projet urbain et architectural, ainsi qu'une base de discussion pour la construction d'une vision partagée pour le futur de Cherbourg-en-Cotentin. L'accent est le plus souvent mis sur le travail du vide, du sol, du lien entre les fragments urbains, notamment via les continuités environnementales et les espaces dédiés aux mobilités, les deux entendus comme espaces publics structurants et accueillant simultanément une pluralité d'usages. Comme le rappellent Ariella Masboungi et David Mangin (2009), si la ville ancienne se compose autour de l'espace public, la ville contemporaine aussi devrait être façonnée à partir de la composition de ses vides et non plus à partir de l'addition de ses pleins.

Pour les étudiants architectes qui débutent le master, cela peut signifier renverser complètement leur point de vue :

- élaborer un projet urbain peut consister à ne pas construire ou, du moins, à ne pas concevoir des bâtiments;
- le projet ne peut être complètement résolu à une seule échelle ou dans un seul domaine d'expertise;
- même les meilleures stratégies peuvent cacher des paradoxes lorsqu'il s'agit de conjuguer plusieurs intérêts légitimes (mais parfois divergents) qui se confrontent dans le domaine du projet urbain;
- l'architecte n'a pas toutes les clés : dans la conception d'un projet urbain, il n'est que l'un des acteurs au sein d'une configuration très complexe.

La démarche d'apprentissage sous la forme de l'atelier partenarial est particulièrement propice à révéler cette complexité, à faire émerger des questionnements, à confronter les points de vue, à prendre en compte les différentes expertises techniques et d'usage.

## Références bibliographiques

- Frédéric Bonnet (dir.), 2016, *Atout risques. Des territoires exposés se réinventent*, Marseille : Éditions Parenthèses
- John Dewey, 1993 (1939), *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris : PUF
- Panos Mantziaras, Paola Viganò (dir.), 2018, *Urbanisme de l'espoir. Projeter des horizons d'attente*, Genève : MétisPresses
- Panos Mantziaras, Paola Viganò (dir.), 2016, *Le sol des villes*, Genève : MétisPresses
- Ariella Masboungi, David Mangin (dir.), 2009, *Agir sur les grands territoires*, Paris : Éditions du Moniteur
- Thierry Paquot, 2010, *L'urbanisme c'est notre affaire!*, Nantes : L'atalante
- Marcel Roncayolo, 1997 (1978), *La ville et ses territoires*, Paris : Gallimard
- Donald A. Schön, 1994 (1983), *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal : Les Éditions Logiques
- Jean-Jacques Terrin, 2015, *Villes et changement climatique. Îlots de chaleur urbains*, Marseille : Éditions Parenthèses
- Paola Viganò, 2014 (2010), *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*, Genève : MétisPresses



# L'atelier partenarial

Une démarche  
à systématiser  
dans les ENSA?

**Marie Chabrol, Philippe Guiony,**

**Anne Portnoï et Gabriella Trotta-Brambilla**

Enseignants responsables des ateliers

Les années 2000 ont représenté un tournant dans les pratiques des architectes s'intéressant au projet de la ville. Les métropoles européennes ont lancé des grandes consultations internationales (Grand Paris, Grand Genève, etc.) et ont sollicité des cabinets d'architectes-urbanistes reconnus, souvent associés à des chercheurs provenant des différentes disciplines des sciences territoriales. Par ailleurs, il existe aussi une longue tradition visant à solliciter les jeunes professionnels de l'urbain pour capter un regard frais sur la ville de demain (concours Europan, Les Ateliers de Cergy-Pontoise, etc.). Les partenariats engagés entre collectivités et institutions de formation s'inscrivent dans cette même mouvance, dans le but de dépasser les logiques strictement opérationnelles de l'aménagement du territoire.

Les bienfaits de ce type de démarche sont réciproques :

- d'une part, les étudiants commencent à se familiariser avec le jeu des acteurs, à s'imprégner des valeurs portées localement, à comprendre les projets en cours et leur cadre réglementaire;
- d'autre part, le cadre pédagogique offre un espace de réflexion plus libre aux acteurs locaux, qui peuvent s'autoriser à sortir des cadres et des contraintes financières et techniques.

Les tables rondes (*cf.* encart plus bas) qui se sont déroulées à mi-parcours des ateliers des deux ENSA en sont un exemple parlant. Grâce à une mobilisation importante de la Ville, les étudiants ont pu présenter par visioconférence leurs orientations de projet à une vingtaine d'élus et de techniciens, ainsi qu'aux enseignants des deux écoles. Ce temps d'échange a constitué un moment stratégique de compréhension de la nature du projet urbain, des enjeux de son élaboration dans un contexte particulier, de la nécessité de composer avec l'existant et avec la complexité des savoirs et la pluralité des points de vue des acteurs de la transformation urbaine.

En même temps, les étudiants sont aussi encouragés à prendre du recul par rapport à la parole de chaque acteur afin de se forger une pensée autonome dans l'élaboration d'une problématique de projet s'appuyant sur des configurations spatiales reconnues comme secteurs à enjeux. Il s'agit de co-construire progressivement et de savoir argumenter une vision pour la transformation de ces secteurs urbains, même s'ils ne sont pas (encore) identifiés comme secteurs de projet. Les expérimentations des étudiants pourront ainsi aider la Ville à mieux visualiser la charpente des lieux permettant de construire les possibles cohérences du territoire désormais réuni dans la commune nouvelle.

La formulation d'une problématique en lien avec une situation particulière du territoire de Cherbourg-en-Cotentin et devant répondre aux objectifs fixés par les partenaires amène les étudiants à acquérir des connaissances dans des domaines qui ne sont pas toujours enseignés dans les ENSA (par exemple, les risques naturels et industriels, la réhabilitation du bâti ancien, le fonctionnement des emprises portuaires). C'est aussi l'occasion pour eux de mieux comprendre les politiques publiques et le fonctionnement des collectivités, afin de mieux situer le champ d'action de l'architecte.

Au vu des bénéfices obtenus par les parties prenantes, une réflexion plus large devrait être engagée au sein des ENSA portant sur la pertinence d'une diffusion plus importante de ce type de démarches partenariales et sur les modes de valorisation des résultats.

## Table ronde

### Thèmes abordés

- Patrimoine
- Activités
- Équipements
- Commerces et modes d'habiter
- Animation des rez-de-chaussée
- Usages des espaces publics
- Identités patrimoniales
- Qualité des formes urbaines
- Enseignement supérieur

## Centre-ville

### Intervenants

- **Marie-Pierre André**, directrice Renouvellement urbain, mutualisée Ville de Cherbourg-en-Cotentin/communauté d'agglomération du Cotentin
- **Émilie Bellot**, manager commerces de centre-ville, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Sébastien Fagnen**, maire délégué de Cherbourg-Octeville, adjoint au Commerce et à l'Habitat, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Catherine Gentile**, adjointe à la Culture et au Patrimoine, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **David Germain**, directeur Habitat, Logement, Gens du Voyage, communauté d'agglomération du Cotentin
- **Martine Grunewald**, conseillère municipale déléguée à Cherbourg-en-Cotentin, vice-présidente Habitat & Logement à l'agglomération du Cotentin
- **Barbara Hirard**, chargée de projet Patrimoine, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Anna Pic**, adjointe Enseignement supérieur et recherche et Relations internationales, Ville de Cherbourg-en-Cotentin

# 1

## Table ronde

### Thèmes abordés

- Organisation des transports en commun
- Évolution du secteur gare et des voies ferrées inutilisées
- Place de la voiture dans la ville

## Mobilités et transports

### Intervenants

- **Arnaud Catherine**, adjoint transports et déplacements à la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, vice-président Mobilités à la communauté d'agglomération
- **Valentin Desprez**, chargé de projet Transports urbains, communauté d'agglomération du Cotentin
- **Claire Gareaux**, chargée de projet Transition énergétique, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Lætitia Hervé**, chargée de projet Urbanisme opérationnel, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Florent Lerouillois**, chargé de projet Renouvellement urbain, mutualisé Ville de Cherbourg-en-Cotentin/communauté d'agglomération du Cotentin
- **Laurence Talvat**, directrice générale adjointe Projets urbains, Culture, Environnement, Ville de Cherbourg-en-Cotentin

# 2

## Table ronde

## Nature en ville

### Thèmes abordés

- Espaces publics et résilience urbaine
- Place de la nature dans le centre
- Gestion des secteurs inondables
- Situation littorale
- Évolution des ports (nautique et plaisance, militaire, commerce, Cité de la Mer)

### Intervenants

- **Albane Agostini**, chargée de projet GEMAPI, communauté d'agglomération du Cotentin
- **Marie-Line Canoville**, directrice Urbanisme opérationnel et foncier, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Hélène Debroise**, chargée de projet Développement offre commerciale et touristique, communauté d'agglomération du Cotentin
- **Bertrand Lefranc**, adjoint aux Espaces verts, à l'Embellissement, à l'Environnement, à la Biodiversité et à la Propreté urbaine, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Claire Lehoussu**, chargée de projet Renouvellement urbain, mutualisée Ville de Cherbourg-en-Cotentin/communauté d'agglomération du Cotentin
- **Ralph Lejantel**, adjoint urbanisme, foncier, ZAC, NPNRU, foncier solidaire, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Dominique Poirier**, directeur Nature, Paysage et Propreté, Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- **Jean-Luc Simon**, directeur Environnement et Transition énergétique, mutualisé Ville de Cherbourg-en-Cotentin/communauté d'agglomération du Cotentin

# Participations

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE (2020-2021)

### Atelier de projets master 2, domaine d'études HMU « Villes moyennes : habitat et territoire »

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	ÉTUDIANTS		
Philippe Guiony	Cléa Behna	Olivier Garnier	Lise Monnier
Kristo Nousiainen	Flore Bellanger	Anabel Ginesta	Thibaut Morosoff
Anne Portnoï	Pacôme Brac	Lou Goiran	Annabelle Nantier
	Amandine Brelet	Valentine Grandin	Carla Riccoboni
	Laurine Dacheux	Morgane Guyot	Maxime Siramy
	Mamour Diallo	Rosabelle Hahn	Marianne Soret
	Alice Fuget	Emma Houdoux	Margot Wintrebert
	Romane Françoise	Lou-Salomé Lievaux	
		Geoffrey Louison	

### Projet de fin d'étude « Projeter, c'est transformer »

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	ÉTUDIANTS
Pascal Hofstein	Mamour Diallo
Nabil Hamdouni	Morgane Guyot

### Projet de fin d'étude « Des situations d'usage aux situations de projet : architectures et espaces urbains en mutation »

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	ÉTUDIANTS
Bendicht Weber	Romane Françoise
Valentina Moimas	Emma Houdoux
Guillaume Duranel	Margot Wintrebert
Jodelle Zetlaoui-Léger	

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE (2020-2021)

### Atelier de projet master 1, domaine d'études « Architecture Villes et Territoires »

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	ÉTUDIANTS		
Joseph Altuna	Chloé Abelard	Nicolas Boruszak	Olivier Lafont
Marie Chabrol	Zakariae Ait Said	Thibault Bouffetier	Alexis Le Moigno
Dominique Lefrançois	Sami Amirou	Emma Chasselin	Maxime Lebossé
Gabriella Trotta-Brambilla	Timothé Bahu	Pierre-Emmanuel Deschoux	Perrine Lemieux
	David Baptista	Hadrien Dorleans	Margaux Masson
	Loïc Baucher	Hugues Drosch	Mado Michot
	Khelifa Ben Tabed	Levanah Ducret	Alexis Moello
	Bouchra Benbekeda	Nicolas Duval	Mahéva Puntis
	Aurélien Berthemet	Pierre Duval	Flavien Servette
	Manon Bories	Arthur Gentils	Clara Texier
		Achraf Kherbouche	Jad Wehbe

Réalisation graphique : Thibaut Abou Mrad

Sauf mention contraire ci-après ou précisée dans les légendes, les éléments graphiques et tous les documents présentés dans cet ouvrage sont la propriété de l'ENSA Paris-La Villette et de l'ENSA Normandie.

Crédits iconographiques

p. 1 : Jad Wehbe

pp. 8, 60, 67, 98 : Gabriella Trotta-Brambilla

pp. 10, 14 : Marie Chabrol

p. 14 : Cecilia Brambilla

p. 12 : Commune de Cherbourg-en-Cotentin, Réalisation : Service SIG, © Cherbourg-en-Cotentin, mai 2019

p. 16 : Cléa Behna, Pacôme Brac, Lou Goiran, Lise Monnier

p. 22 : Lou-Salomé Lievaux, Maxime Siramy, Emma Houdoux, Alice Fuget, Flore Bellanger

© ENSA de Paris-La Villette / ENSA de Normandie

Achévé d'imprimer en septembre 2021 sur les presses de Corlet Imprimeur à Condé-en-Normandie, 14110, France

Dépôt légal : septembre 2021

Tirage à 550 exemplaires

ISBN : 978-2-9576310-1-8



